MARDI 10 OCTOBRE 1916 (Edition P. L. G.) N° 685 — SIX CENTIMES LE NUMERO — 32me ANNEE. — N° 277

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Mensuel, fr. 1.75, prenant cours le 1er de chaque mois.
Trimestriel, fr. 5.25, prenant cours le 1er janv., 1er avril, 1er juillet et 1er octobre
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT DELMOTTE

Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction 45, Rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES

TARIF DE PUBLICITE

Annonces 4e page, la petite ligne, fr.		0.50
Réclames 3e page, la ligne		1.00
Faits divers		2.00
Echos et Nouvelles		3.00
Nécrologie		2.00
Judiciaires		0.50

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND

Berlin, 9 octobre. (Officiel de midi).

Théâtre de la guerre à l'ouest

Armée du feld-maréchal-général duc Albrecht de Wurtemberg :

Près de la côte et au nord d'Ypres, ainsi qu'au front d'Artois de l'armée du prince héritier Rupprecht de Bavière, il a régné une activité intense de feu et de patrouilles. La formidable bataille de la Somme perdure. Nos ennemis coalisés ont plutôt encore augmenté leurs efforts; la grave défaite qui leur a été infligée par l'héroïque infanterie et la vigoureuse artillerie de l'armée du général Below est d'autant plus sensible pour eux ; pas le moindre élément de tranchée sur le front large de 25 kilomètres n'a été perdu. Avec une violence particulière et à courts intervalles, les Anglais et les Français ont assailli entre Gueudecourt et Bouchavesnes sans prendre aucun égard à leurs pertes extraordinaires. Les troupes des généraux v. Böhn et Garnier les ont chaque fois totalement repoussés. A Le Sars, en nettoyant un nid d'Anglais, nous avons fait prisonniers 90 soldats et capturé 7 mitrailleuses. La lutte d'artillerie a atteint une violence plus intense également au nord de l'Ancre et dans certains secteurs au sud de la Somme, de même des deux côtés de Vermandovillers.

Armée du kronprinz allemand :

De vastes explosions de mines allemandes en Argonne ont détruit les tranchées françaises sur une étendue considérable. A l'est de la Meuse, le feu réciproque s'est ranimé par intermittence.

La plus extrême tension de toutes les forces a été également exigée de nos aviateurs par des services extraordinaires dans le service d'observation de l'artillerie et des vols protecteurs nécessités pour celui-ci. La difficile tâche des aviateurs-observateurs est seulement à remplir lorsque les aviateurs de combat leur tiennent l'ennemi éloigné. Les combats aériens qui par ce fait se sont accrus à un chiffre pas encore atteint ont été accompagnés de succès pour nous. Nous avons perdu au mois de septembre vingt avions au cours de combats aériens, un avion est porté manquant. Les pertes françaises et anglaises subies en combats aériens se chiffrent à 97, par destruction de terre 25, par atterrissages involontaires dans nos lignes 7, au total 129 avions. Elles se partagent environ en parties égales sur nos lignes et celles de l'ennemi.

Théâtre de la guerre à l'est

Front du feld-maréchal-général prince Léopold de Bavière :

Les Russes ont renouvelé hier leurs attaques contre une partie du front dernièrement attaqué à l'ouest de Luzk. En aucun endroit ils n'ont obtenu de succès et ils ont subi à nouveau les plus grandes pertes. Également ici une défaite sanglante pour nos ennemis. Au sud-est de Brzezany, des poussées en avant russes ont été repoussées.

Front du général de cavalerie archiduc Charles :

Dans les Carpathes, nous avons porté en avant nos positions par un enfoncement de surprise à la Baba Ludowa et avons défendu le gain de terrain au cours d'un violent corps-à-corps.

Théâtre de la guerre en Transylvanie

La marche en avant en Transylvanie orientale a été poursuivie. Les Roumains ont été battus dans la bataille de Kronstadt (Brasso) ; leurs renforts, arrivés du nord, sont vainement intervenus dans le combat au nord-est de Kronstadt. Toeroczvar (Toerzburg) a été pris. Au nord-ouest de Svistow, nous avons fait prisonniers 2 officiers et 150 hommes et capturé 5 canons.

Théâtre de la guerre aux Balkans

Front en Macédoine :

A l'ouest de la voie ferrée Monastir-Florina, les attaques ennemies ont été repoussées ; à l'est du chemin de fer, l'adversaire a réussi à prendre pied sur la rive gauche de la Cerna.

AUTRICHIEN

Vienne, 9 octobre 1916. (Communiqué officiel d'hier après-midi).

Front de l'Est

Des troupes austro-hongroises et allemandes ont pénétré hier soir dans Brasso (Kronstadt). D'autres colonnes ont gagné la vallée de l'Olto (Alt), à l'est de la forêt des Revenants. Des hussards du Landsturm hongrois ont occupé Szekely Udvarhely (Oderhellen). Dans les montagnes de Georgeny également, l'ennemi recule devant les forces austro-hongroises du général von Arz. Sur le front russe, rien d'important. —

Front italien

L'ennemi a recommencé à canonner violemment nos positions du plateau du Karst. La canonnade a duré toute la journée d'hier avec la plus grande intensité. Au sud de Nova Vas, l'infanterie ennemie a, vers midi, essayé de progresser par groupes. Notre artillerie l'a repoussée. Sur le front de la vallée du Fleim, le secteur du Gardinal-Colbose a été surtout exposé au feu ininterrompu de l'ennemi. Pendant la nuit, nous avons fait échouer une forte attaque dirigée contre cette hauteur et infligé des pertes sanglantes aux assaillants. —

Front du Sud-Est

Pas de changement.

BULGARE

Sofia, 9 octobre. (Communiqué officiel du 8 octobre). —

Front de Macédoine

Après la défaite sanglante que 12 bataillons ennemis ont subie le 6 octobre, au front des villages de Gradesnica et de Kenali, l'ennemi n'a plus renouvelé ses tentatives de marcher en avant. Dans ce secteur, il n'y a eu hier qu'une faible canonnade. L'infanterie ennemie a essayé de nouveau de traverser la Cerna près de Ckocivar (Okocivar). Elle fut rejetée cependant et éprouva des pertes considérables. Dans la vallée de la Moglenitza, canonnade intense sur toute la ligne. Sur les deux côtés du Wardar et au pied de la Belasitza Planina, faible canonnade. Au front de la Struma, la situation ne s'est pas modifiée. Nous avons dispersé par notre vive canonnade plusieurs détachements ennemis d'infanterie et de cavalerie qui avaient l'intention d'opérer des reconnaissances et nous avons obligé deux automobiles blindées à faire volte-face. Au littoral de la Mer Egée, calme.

Front roumain

Le long du Danube, calme. Dans la Dobroudcha, la journée a été relativement calme.

Après une série de vaines attaques qui durèrent plusieurs jours, l'ennemi s'est replié sur ses positions antérieures. A la suite d'une contre-attaque réussie que nous avons opérée au nord-est du village de Beschaul, nous avons refoulé les détachements ennemis qui étaient restés devant les lignes ennemies et nous leur avons infligé de grandes pertes.

TURC

Constantinople, 8 octobre. (Officiel). — Pas d'événement digne d'être mentionné sur les divers fronts.

FRANÇAIS

Paris, 8 octobre. (Communiqué de 3 h. p. m.) — Nuit pluvieuse et sans événement important sur la Somme ; l'ennemi a peu réagi.

Aviation. — Nos avions ont effectué de nombreux réglages et repéré de nombreuses batteries en action dans la région de la Somme. Ils ont livré six combats et bombardé Moislains, le bois de Vaux au nord de Péronne.

Paris, 8 octobre. (Communiqué de 11 h. p. m.) — Sur la Somme, bombardements intermittents et réciproques. Après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé sur nos nouvelles positions à l'ouest de Sailly-Saillisel, une attaque dont les vagues successives ont été brisées par nos tirs de barrage sans qu'aucune ait pu atteindre nos tranchées. En Woëvre, notre artillerie lourde a bombardé des convois et cantonnements ennemis ainsi que la gare de Thiaucourt. Rien à signaler sur le restant du front.

ANGLAIS

Londres, 8 octobre. — Des attaques ennemies sur nos nouvelles positions d'Eaucourt-l'Abbaye ont été repoussées. Nous avons exécuté un coup de main réussi sur des tranchées ennemies dans les secteurs de Loos et d'Armentières.

En coopération avec les Français, sur notre aile droite, nous avons attaqué l'après-midi sur la route Albert-Bapaume jusqu'à Lesbœufs et avancé de 600 à 1,000 yards notre ligne entre Gueudecourt et Lesbœufs. Nous avons pris le village Le Sars et avons progressé à l'est et à l'ouest de ce village.

Londres, 8 octobre. (Communiqué du 6 octobre du front de la Strouma.) — Nous avons conquis les villages d'Agomali, Kamarjan, Kristian, Kamila, Curuluti et Elisan.

RUSSE

Pétrograd, 8 octobre. — Dans la région au nord-ouest de Bubnow, au nord-est de Swiniuchi, un fort détachement allemand a tenté de nous déloger d'une tranchée allemande, que nous avions prise ; mais il fut repoussé par notre canonnade.

Sur la Tsopionoka (Zeniowka ?) et sur la Zlota-Lipa, dans la région de Schibalin-Potontory-Mitschitchu (Mieczyszezow ?), les combats perdurent, mais les quatre contre-attaques consécutives déclanchées par l'ennemi, ont été repoussées avec de grandes pertes pour lui.

Dans la région de la Zlota-Lipa, six combats aériens ont eu lieu, au cours desquels le sous-lieutenant Orlow et le lieutenant Iantschonko, pendant la poursuite d'un avion ennemi, ont lancé avec succès des bombes incendiaires sur ce dernier, qui firent s'abattre l'avion ennemi dans un nuage de fumée noire.

ITALIEN

Rome, 7 octobre. — Dans la zone montagneuse entre l'Avisio et le Vanoi (Cismon), nous avons obtenu un nouveau et brillant succès. Sur le haut Vanoi, nos chasseurs alpins ont pris d'assaut hier le faîte de la hauteur 2456, dans le bloc montagneux de la Bussa Alta. Les retranchements ennemis ont en grande partie été détruits. Une vingtaine de survivants, parmi lesquels un officier, le chef de la défense, ont été faits prisonniers.

Sur les pentes du Piccolo Lagazuoi (haut Boite), des détachements ennemis ont essayé une attaque inopinée sur nos lignes avancées. Nous les avons laissés s'approcher à très courte distance, puis nous les avons cernés et dispersés par l'intervention soudaine de nos feux de mitrailleuses et d'infanterie.

Dans le val de Travignolo, hier encore, canonnade ennemie, qui n'a pas empêché nos troupes d'organiser fortement leurs positions.

Sur le restant du front, action habituelle d'artillerie. Quelques projectiles sont tombés sur Görz et ont endommagé quelques bâtiments, parmi lesquels il s'en trouvait où nous avions installé une ambulance militaire.

ROUMAIN

Bucarest, 7 octobre. — Front nord et nord-ouest : Des opérations d'importance restreinte ont eu lieu dans le défilé de Caineni et dans Jui. Nos troupes ont repris l'offensive.

Front méridional : Lutte d'artillerie, le long du Danube. Dans la Dobroudja, nos troupes ont avancé sur l'aile droite et occupé des tranchées ennemies. Au centre, nous avons repoussé une attaque ennemie, entreprise la nuit.

L'ENTENTE ET LES NEUTRES

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que les Alliés avaient envoyé aux neutres une note leur demandant de fermer leurs ports aux sous-marins belligérants. A ce sujet, le « Morgenbladet » (Christiania), écrit :

« Il y a déjà assez bien de temps que cette note a été adressée aux puissances neutres ; il est probable que la question a été examinée lors de la troisième conférence scandinave et, comme le fait supposer le résultat de la conférence, la note a été approuvée par les ministres. Jusqu'à présent cependant, aucune puissance neutre n'y donné de réponse formelle. »

ETRANGER

ALLEMAGNE

LE PROCHAIN RECENSEMENT

Le recensement extraordinaire qui commencera le 1er décembre n'aura pas, comme d'habitude, un but administratif, mais servira à organiser le service du ravitaillement populaire.

LA SEANCE DU REICHSTAG

La Commission centrale du Reichstag poursuit ses débats relatifs à la politique extérieure. On prévoit que ceux-ci se termineront mardi, et que la séance publique pourra être reprise mercredi prochain. La chose n'est néanmoins pas encore certaine.

LES INGENIEURS ET L'HEURE D'ETE

Les ingénieurs allemands et les délégués des principales firmes d'électricité du pays se sont réunis le 5 octobre à Berlin. A l'ordre du jour figurait la question de l'heure d'été. Il fut constaté que cette mesure avait diminué considérablement le débit des usines intéressées, tandis que l'économie de charbon et de matériel prévue au début, avait été fort réduite. Les agriculteurs demandent également que l'on renonce à cette mesure qui les prive d'une heure de travail le soir, tandis que le matin ils sont forcés de se conformer au nouvel horaire, notamment à cause de la livraison du lait.

L'assemblée adopte un ordre du jour exprimant le vœu de ne pas voir cette mesure de guerre être appliquée de façon définitive à l'avenir.

ANGLETERRE

L'IRLANDE ET LE S. O.

Londres, 7 octobre. — Nous lisons dans la « Westminster Gazette » : « Nous ignorons si M. Duke acceptera les propositions faites par M. Redmond : suspension de la loi martiale ; grâce des rebelles et fin des attaques contre l'Irlande. Nous ne savons comment empêcher les ennemis de l'Irlande de l'outrager. Nous sommes heureux de constater que le mouvement en faveur du S. O. ne s'est étendu qu'à quelques chefs. Ceux qui jugent les choses de façon raisonnable et modérée voient les difficultés presque insurmontables qui s'opposent à l'application du service obligatoire en Irlande. Même si elle avait le Home-Rule, l'Irlande ne serait pas dans la même situation que le Canada ou l'Australie. Il est clair que pour une chose aussi importante que l'introduction du S. O., il faut tenir compte de l'opinion publique du pays. L'Irlande ne peut être traitée comme une partie de l'Angleterre. L'Australie songe maintenant à introduire le service obligatoire, mais n'appliquera la mesure que si le peuple l'approuve. Personne ne peut prétendre que la majorité du peuple irlandais désire le S. O. Il est raisonnable de constater cette situation et de ne pas l'aggraver par un aveuglement volontaire.

AUTRICHE

MORT DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE HONGROISE

Budapest, 7 octobre. — M. Paul Beöthy, président de la Chambre des Députés, qui faisait partie de l'armée et était cantonné à Lemberg, vient de succomber à une attaque d'apoplexie.

ESPAGNE

MORT D'UN MINISTRE

San Sebastian, 8 octobre. — Le ministre de la Justice, M. Barroso, vient de mourir.

FRANCE

LE RAVITAILLEMENT EN CHARBON DE PARIS

Le « Temps » annonce que deux des plus importantes usines à gaz de Paris devront fermer leurs portes pendant quelque temps, probablement pour quatre jours, par suite du manque de charbon à gaz.

AUGMENTATION DU PRIX DU SUCRE

De « Matin » : Le « Journal Officiel » a publié un décret qui va malheureusement s'inscrire au chapitre de la vie chère. Signé par le ministre du Commerce, grand maître du ravitaillement civil, il annonce une augmentation de 5 à 10 francs par 100 kilos des taxes du sucre, pour la vente en gros. Ces majorations, qui sont graduées selon les différentes catégories de sucre, seront transportées dans la vente au détail. Sans préjuger l'arrêté que prendra le préfet de police, on peut donc compter payer désormais 1 fr. 40 le sucre raffiné, cassé et rangé, en boîtes, et probablement 1 fr. 25 le granulé américain.

Le Ministère du Commerce donne les explications suivantes : Les nouveaux prix marquent le point de départ de la nouvelle campagne sucrière. Le gouvernement, qui est le seul importateur de sucre, a maintenu jusque-là les prix fixés par le décret du 13 mai dernier, malgré la hausse des cours sur le marché de New-York. Le régime qui commence et qui durera six mois, est le résultat d'une péréquation entre les sucres indigènes, les sucres coloniaux et les sucres étrangers. A cause de la hausse de ces derniers, qui forment un appoint particulièrement important, à cause surtout de la hausse des frets et des assurances, il a été impossible de conserver les prix de mai dernier.

RUSSIE

L'ANCIEN MINISTRE SOUCHOMLINOFF

L'ancien ministre de la guerre, M. Souchomilinoff, a été libéré pour motifs de santé et placé sous la surveillance de la police.

LA VICE-PRESIDENCE A LA DOUMA D'EMPIRE

On mande de Stockholm que d'après des journaux russes, les divers groupes de la Douma d'Empire ont commencé à discuter la question de la nomination du nouveau vice-président. On cite entre autres candidats, MM. Nekrasoff et Maklakoff.

PLUS DE MEDAILLES EN OR OU EN ARGENT

L'agence télégraphique de Pétrograd annonce qu'afin d'éviter une diminution des stocks d'or et d'argent, le ministre des Finances a invité le Conseil à faire remplacer par des métaux communs les métaux précieux, employés à la frappe d'insignes honorifiques ; il demande aussi qu'il soit défendu à la direction de la Monnaie de fournir de l'or ou de l'argent aux orfèvres pour la confection de ces insignes.

DEPART DU GOUVERNEUR GENERAL DE LA FINLANDE

Le « Rousskoie Slowo » annonce que le gouverneur général de la Finlande, M. Seyn, prendra sous peu un assez long congé. On croit qu'il sera remplacé par l'ancien adjoint du ministre de l'Intérieur, M. Celerki.

SUEDE

LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ANGLETERRE

Stockholm, 8 octobre. — Par suite de l'introduction, par l'Angleterre, des « Certificates of Interest », entrée en vigueur le 1er octobre, l'exportation de la Suède vers l'Angleterre se trouve arrêtée. Ainsi qu'on se le rappellera, l'Angleterre interdit en juin dernier, à dater du 1er octobre, toute exportation vers l'Angleterre et le Canada de tous produits provenant de Suède, Norvège, Danemark, Hollande et Suisse et dans la fabrication desquels les sujets de puissances ennemies étaient intéressés. Toutes les marchandises exportées de Suède doivent être accompagnées d'un certificat d'origine, garantissant la provenance suédoise. Or, le « Certificate of Interest » anglais est contraire à la nouvelle loi suédoise sur le commerce de guerre.

D'après le « Dagens Nyeter », les exportateurs suédois ont demandé aux autorités l'attitude à adopter à l'égard de « Certificates of Interest » en présence de la nouvelle loi en question. Les autorités ont répondu hier qu'il était interdit à tout exportateur de signer les nouveaux connaissements. En conséquence, les nombreux navires anglais qui avaient été chargés ces derniers jours ont été retenus à Göteborg. Vendredi dernier à midi, on suspendit par ordre le chargement d'autres navires.

La « Göteborgs Morgenposten » dit qu'il ne faut pas prendre la chose au tragique, car l'application stricte de l'ordonnance anglaise se révélera bientôt comme une arme à deux tranchants, l'Angleterre dépendant dans une large mesure des importations suédoises.

Le « Dagens Nyeter » apprend de Copenhague qu'à la nouvelle conférence scandinave qui doit avoir lieu incessamment les gouvernements scandinaves examineront en commun la Note de l'Entente relative au traitement des sous-marins étrangers dans les eaux territoriales ou ports neutres.

Dépêches diverses

UN SOUS-MARIN ALLEMAND EN AMERIQUE

Il y a une quinzaine de jours, l'agence Reuter annonçait de New-York que des remorqueurs américains avaient reçu l'ordre de se rendre à Eagle Point en corrélation avec l'arrivée d'un sous-marin allemand. La presse allemande inféra de cette dépêche qui ne pouvait s'agir que de l'arrivée du « Bremen ».

Or, une nouvelle dépêche de l'agence Wolff, en date de Newport (Rock Island), 8 octobre, annonce que le sous-marin allemand « U-53 », de Wilhelmshaven, vient d'arriver aux Etats-Unis, après une traversée qui a duré 17 jours. Le capitaine Rose, commandant du sous-marin « U-53 », a échangé des visites avec le contre-amiral Knight, commandant de la station navale, et lui annonça qu'il se préparait à repartir le même soir. Deux heures après son arrivée, le sous-marin a quitté le port.

Newport, 9 octobre. (Reuter.) — Le sous-marin allemand « U-53 », de Wilhelmshaven, est arrivé ici après une traversée de 17 jours. Il aurait à bord des dépêches pour le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington. Après avoir séjourné 2 heures dans le port, le sous-marin est reparti pour une destination inconnue. Il est armé de 2 canons et 8 tubes lance-torpilles, et est muni d'un appareil de télégraphie sans fil.

Washington, 9 octobre. (Reuter.) — L'ambassadeur d'Angleterre s'est rendu au Département des Affaires étrangères. Il aurait protesté contre l'arrivée d'un sous-marin dans les eaux américaines.

L'EQUIPAGE DU « COLCHESTER »

On a des nouvelles de l'équipage du « Colchester », l'Harwich-boat emmené par les Allemands. Le ministère des Affaires étrangères de Londres fait savoir que le capitaine Bennett, qui commandait le navire, les officiers et l'équipage du « Colchester » sont internés à Ruhleben.

EN ABYSSINIE

On mande du Caire que les communications télégraphiques entre l'Erythrée et l'Abyssinie sont interrompues.

L'ECHANGE DES PRISONNIERS CIVILS

Flessingue, 7 octobre. — On attend, pour le 11 ou le 12 octobre, l'arrivée de 40 prisonniers civils allemands autorisés à regagner leur patrie.

LES GRANDS BLESSES

Rotterdam, 8 octobre. — Un train-hôpital, ramenant d'Allemagne 57 grands blessés anglais, est arrivé ce matin à Hoek van Holland. Le même train ramènera demain en Allemagne les blessés allemands.

UN BUREAU INTERNATIONAL MUSULMAN A LAUSANNE

La « Neue Zuercher Zeitung » annonce qu'il s'est formé à Lausanne un bureau international musulman, qui s'est donné pour programme d'aider les prisonniers de guerre et les nécessiteux musulmans dans tous les pays. Le bureau a un caractère purement humanitaire et ne s'occupe pas de politique.

COURRIERS SAISIS

Copenhague, 7 octobre. — Le vapeur danois « Frederick III », qui se rendait de Copenhague à New-York, a dû subir une visite à Kirkwall ; tout le courrier postal a été saisi.

— Le vapeur « Ophia », en route de Rotterdam vers Batavia, a dû débarquer son courrier à Kirkwall.

Une interview du Kronprinz Allemand

Des journaux d'ici ont reproduit récemment le résumé d'une interview accordée par le prince-héritier allemand à M. Bayard Hale, correspondant du « New-York American ».

Or, nous trouvons, dans le « Daily Telegraph », la relation complète des paroles du Kronprinz.

— Après quelques observations relatives à son activité militaire et après avoir exprimé sa profonde tristesse devant la perte de tant de jeunes vies humaines des deux côtés, le Kronprinz a déclaré :

— Nous ne déplorons pas seulement l'énergie allemande anéantie ; nous sommes — du moins comparativement — très à même de supporter ces pertes. Mais tout le monde et vous aussi, les Américains, qui, au point de vue financier, avez compté sur la victoire de l'Entente, devrez également payer la note.

C'est naturellement une des raisons pour lesquelles la sympathie de vos capitalistes est du côté de nos ennemis. N'y a-t-il pas un livre où il est écrit : « Où se trouve votre trésor, là aussi se trouvera votre cœur » ? Il est déplorable qu'en ces temps de souffrance générale, votre argent ne soit pas employé à ensemencer le terrain pour préparer la récolte des fruits de la paix, de façon que votre prospérité soit basée sur la grande moisson qui suivra le rétablissement de la situation normale, et non sur les fruits malheureux et incertains de la guerre.

Tous les généraux, tous les soldats du front, continua le Kronprinz, regrettent la nécessité dans laquelle ils se trouvent, et préféreraient mille fois voir employer au service de la science et du progrès, toutes les forces consacrées actuellement à l'œuvre de guerre.

Le Kronprinz exprima également son regret de devoir passer un Noël encore dans les tranchées.

A la question du journaliste demandant s'il n'avait aucun message pour le peuple américain, le prince-héritier répondit :

Oui. Nous avons le sentiment que votre gouvernement n'a pas été complètement équitable, complètement neutre. Je comprends parfaitement — et cela est naturel — que vos sympathies aillent au pays auquel vous devez votre langue et avec lequel vous avez le plus d'affinités au point de vue de la littérature, de l'art et de la politique. J'ai moi-même vécu longtemps en Angleterre ; j'y avais beaucoup d'amis et j'espère en avoir encore. Mais nous avons l'impression que la différence d'attitude adoptée par le gouvernement américain à l'égard de l'Angleterre et de l'Allemagne ne s'explique pas seulement par vos sympathies naturelles. Les Etats neutres ont des devoirs et des responsabilités qui doivent prédominer sur les sentiments personnels de ceux qui se trouvent momentanément à la tête du gouvernement. Nous avons le sentiment que vous n'avez pas rempli vos obligations de neutralité dans le sens de la haute responsabilité qui incombe aux Etats neutres. Certes, vous protestez contre l'immixtion de l'Angleterre dans votre commerce, contre la visite de vos courriers par l'Angleterre et contre son ingérence dans vos affaires intérieures. Mais vos protestations ne sont faites que pour la forme. Elles n'ont aucune signification. Mais lorsque, de notre côté, nous nous voyons dans la nécessité, devant les exigences de cette lutte à vie et à mort, de prendre pour notre défense des mesures qui sont moins agréables, vous nous qualifiez de barbares. Vous pardonnez tout à l'Angleterre, mais vous ne semblez accessibles à aucune compréhension des circonstances qui nous obligent à employer jusqu'à l'extrême tous les moyens propres à la défense de notre pays contre les ennemis qui nous entourent et qui tentent de nous affamer et d'anéantir notre existence nationale.

Que veulent nos ennemis ? Je suppose qu'ils tentent de nous anéantir et de nous épuiser. Ils n'y réussiront pas, ni d'un côté ni de l'autre. Peut-être aussi veulent-ils nous occuper ici afin de nous empêcher d'envoyer des troupes au front oriental. Or, cela constitue deux opérations bien distinctes. Notre front oriental n'a pas besoin de notre aide, de même que nous n'avons pas besoin de la sienne. Et en cas de nécessité même, ce n'est qu'une question de quelques heures pour amener des renforts d'un front à l'autre. Nos ennemis, par contre, ne peuvent déplacer des troupes entre l'ouest et l'est, si ce n'est par la voie lente et difficile de la mer. Cela constitue un grand avantage de notre position centrale, notre position invulnérable.

Et le nouvel emprunt de guerre ? Il sera sans doute un succès. Pourquoi pas ? Le peuple allemand est unanime dans la décision de continuer la guerre jusqu'au bout, pour la défense de ses biens. Et ce n'est pas un sacrifice que de transférer son capital d'une poche à l'autre. Très peu de notre argent va à l'étranger. La guerre ne tarit pas nos sources comme celles de nos adversaires. Tout reste à l'intérieur de nos frontières.

Nous en avons tous assez de cette effusion de sang ; nous demandons tous la paix. L'Angleterre est la puissance responsable de la continuation du vain effort pour nous écraser. Au XXe siècle du christianisme, on aurait pu s'attendre à ce que l'humanité soit arrivée à un certain degré de maturité de pensée et d'action. Et quiconque qui, comme vous, a assisté pendant quinze jours au spectacle atroce des sacrifices en vies humaines, à la souffrance incommensurable qui est pourtant hors de toute proportion avec le résultat atteint, celui-là pourra se demander si réellement la raison n'a pas quitté ce monde. »

POUR LES CHRETIENS DE SYRIE

Le croiseur américain « Desmoines » est arrivé à Alexandrie, ayant à bord une mission américaine chargée de secours et de médicaments pour les Chrétiens de Syrie.

LE TEMPS QU'IL FAIT

284e jour de l'année 1916, reste 82 jours.
N.L. le 26 oct, P.Q. le 2 nov. P.L. le 11 oct. D. Q. le 19 oct.

Baromètre de la veille, à midi



Température de la veille maxima 16 centigrades, minima 3 centigrades
Prévision pour le lendemain couvert
La fête du jour : St-François
La fête du lendemain : St Clément

AUX BALKANS

GRECE

Athènes, 8 octobre. — Le journal « Embros » publie une déclaration de M. Kalogeropoulos niant formellement toute divergence de vues entre le roi et le Cabinet démissionnaire. On mande de La Canée que MM. Venizelos, Kondouriotis et Danglis ont quitté mercredi la baie de Suda à bord de l' « Hesperia ».

La crise ministérielle

On s'attend à Athènes à ce que la crise ministérielle soit de longue durée. Une partie de la presse grecque estime que la crise ne modifiera aucunement l'orientation de la politique officielle.

Le nouveau Cabinet

Amsterdam, 9 octobre. — Une dépêche Reuter d'Athènes, annonce que le professeur Lambros a accepté la mission de reformer le nouveau Cabinet.

Le professeur Lambros occupe la chaire d'histoire à l'Université d'Athènes, dont il fut plusieurs fois recteur et possède une grande influence sur la jeunesse universitaire. En politique, il n'a joué jusqu'ici aucun rôle important. On ne le représente pas comme un politicien de parti. Il fut toujours purement nationaliste, et on dit qu'il est resté fidèle au roi.

La situation grecque et l'impression à Bucarest

Le correspondant à Bucarest du « Times » écrit que l'on suit avec anxiété, en Roumanie, le cours des événements de Grèce.

Comme le roi continue à s'opposer à ce que Venizelos revienne au pouvoir, la politique grecque est encore toujours dominée par la lutte entre la couronne et l'ancien chef de Cabinet, et l'on craint que la crise actuelle ne puisse être résolue de façon satisfaisante.

Le roi a accordé audience à M. Denis Stefanos, ancien ministre des Affaires étrangères, et l'a probablement prié de faire partie du nouveau ministère.

ROUMANIE

Nouvelles levées de troupes

On mande de Sofia que d'après un télégramme que le « Dnewnik » a reçu de la frontière roumaine, le ministre de la guerre de Roumanie a décidé que les jeunes gens de 16 et 17 ans qui viennent d'être appelés sous les drapeaux, devront prêter serment au moment même de leur visite médicale ; de sorte qu'ils seront entièrement prêts pour entrer dans les rangs.

Sur Mer

— On mande de Christiania que M. Falsen, consul général de Norvège à Arkhangel, a télégraphié qu'en dehors des vapeurs norvégiens et anglais, deux navires américains, le « Hawitu » et le « Columbia », qui transportaient des munitions, ont été coulés dans l'Océan glacial. Les équipages ont été sauvés par un sous-marin.

— Londres, 7 octobre. — Lloyds annonce le torpillage du vapeur anglais « Lanterna ».

— Le trois-mâts « Musette » a été torpillé. L'équipage est sauvé. Un canot de sauvetage du trois-mâts « Fraternité » a ramené à la côte dix hommes de l'équipage du « Musette ».

— Le schooner hollandais « Egberline », de Groeningen, qui faisait voile vers Hernösand et naviguait sur lest, sans pilote, a heurté une mine non loin de Falsterbo. L'équipage a été débarqué près de Falsterbo.

— Christiania, 9 octobre. — La légation de Norvège à Paris télégraphie que le vapeur norvégien « Risholm », allant de Grimstad à Brest, a été coulé. L'équipage a été sauvé.

— Boston, 9 octobre. (Reuter.) — On a reçu ici du chantier naval un télégramme sans fil du vapeur anglais « West Point » par lequel on annonce que le vapeur a été attaqué par un sous-marin par 40° 25' de latitude N. et 69° de longitude O. Un télégramme privé annonce que le « West Point » a été torpillé et se trouve sur le point de sombrer. L'équipage était descendu dans les canots. L'endroit où l'attaque s'est produite se trouve sur la route transatlantique habituelle.

— New-York, 9 octobre. — Le vapeur anglais « Strathdene » a été torpillé sur la route de New-York vers Bordeaux. 20 hommes de l'équipage ont été recueillis par le bateau-phare « Nantucket ». Une flottille américaine de contre-torpilleurs a quitté New-York pour les amener à terre.

— Paris, 9 octobre. — Le « Matin » annonce de Brest que 21 survivants du vapeur anglais torpillé « Isle of Hastings » sont arrivés à Brest sur le vapeur « Risholm ». Le vapeur norvégien « Trinitas » a été torpillé. 24 hommes ont été sauvés par une chaloupe de pêche.

Les Écossais en Hollande

Dans une revue éditée par les internés anglais en Hollande, une doctoresse hollandaise rappelle certains souvenirs écossais. Elle y retrace l'histoire de la brigade écossaise qui a passé, presque deux siècles en Hollande, pour des motifs qui se rattachaient à la politique internationale du pays entre les années 1600 et 1900. L'auteur rappelle entre autres que dans la bataille de Steenkerken, trois régiments écossais qui combattaient avec deux régiments anglais, perdirent trois mille hommes. La prise de Namur fut également due pour une grande part aux troupes écossaises. Après avoir combattu à côté des Hollandais, dans les luttes difficiles contre l'Espagne et la France, la brigade écossaise connut une époque de tranquillité relative au XVIII[e] siècle, coupée seulement par les batailles de Ramillies et de Malplaquet. A la suite de la paix d'Utrecht, les troupes écossaises furent désignées pour tenir garnison dans différentes villes néerlandaises, situées pour la plupart en Flandre et en Wallonie, où elles contribuèrent à former les chaînons de la « Barrière hollandaise », qui allait de Namur à Ypres et de là à Knocke et dont le but était de tenir les Français en échec. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, les troupes écossaises se battirent à nouveau sous les couleurs hollandaises. Lorsqu'en 1755 la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, le duc de Brunswick, tuteur de Guillaume V, qui était mineur, refusa de laisser partir les soldats écossais pour l'Angleterre, sous prétexte que les forces hollandaises s'en seraient trouvées trop affaiblies, mais en réalité, pour ne pas violer la neutralité vis-à-vis de la France. La même chose se produisit lors de la guerre américaine : le roi d'Angleterre insista pour qu'on lui envoyât les troupes écossaises, le gouvernement néerlandais refusa. Pendant la quatrième guerre anglo-hollandaise (1780-1784), les forces écossaises furent tenues à l'écart de la côte. Le mois de novembre 1782 vit la fin de la brigade écossaise dans les Pays-Bas ; les Etats-Généraux décidèrent notamment que tous les officiers écossais devaient se faire naturaliser hollandais, que tous les régiments devaient endosser l'uniforme hollandais, que les drapeaux auraient les couleurs hollandaises et que les signes distinctifs anglais devaient disparaître ; ils ordonnèrent en même temps que les commandements devaient être donnés en hollandais et que la marche écossaise ne pouvait plus être jouée. Plusieurs officiers demandèrent leurs passeports, mais un certain nombre restèrent au service de la Hollande.

EN MARGE

NAIVETÉ

Depuis belle lurette, nous savions que la Chine est un pays charmant.

C'est une de ces vérités qui doivent à une ariette amusante d'être universellement reconnue, et il faut convenir de ce que bien des vérités ne pourraient s'étayer de raisons aussi péremptoires.

Puis, tout ce que nous connaissons de la Chine nous confirme dans cette idée : les paysages de ses laques, de ses potiches et de ses paravents nous montrent des perspectives tellement imprévues, des raccourcis tellement audacieux, une faune et une flore si prodigieusement imaginaires dans la simplicité d'un dessin si miraculeusement synthétisé, des guerriers si drolatiquement furibonds et des monstres fabuleux, si ruisselants d'inouïsme que chacun va se répétant malgré soi : Oui, décidément, la Chine est un pays charmant.

Et, ce qui fait tout le charme de ce charmant pays, c'est sa naïveté, la naïveté de son esthétique, de ses mœurs, de ses habitants ; cette naïveté qui nous repose de notre scepticisme beaucoup plus apparent que réel d'ailleurs, mais qu'il est de bon ton de professer en toute occasion si l'on ne veut pas être pris pour une « poire ».

Un vrai Chinois ne se formaliserait pas le moins du monde de cette appellation familière estimant que la poire est un excellent fruit, il vous serait reconnaissant du compliment et vous le retournerait sans doute en établissant un poétique parallèle entre les grâces de votre personne et celles d'une courge, d'un potiron ou d'une pastèque, car l'urbanité célestiale ne recule devant aucune hyperbole ; c'est encore une des raisons qui fait le charme de ce pays charmant.

— Mais, me direz-vous, est-il bien certain que les Chinois soient si naïfs que cela? On les représente, au contraire, comme très rusés ; on assure qu'ils possèdent la bosse du commerce ; et vous avouez qu'un commerçant naïf cela ne doit pas se rencontrer tous les jours, même en Chine.

— Rusés, peut-être, mais naïfs à coup sûr. Je le maintiens et je le prouve.

N'est-ce point faire preuve de la plus absolue des naïvetés que de tenter, en ce moment, d'émettre les gros emprunts que le gouvernement chinois voudrait si bien placer à l'étranger. —

Des emprunts en ce moment, mais c'est tout à fait comme si vous alliez demander à l'ineffable Z..., le gros financier enrichi dans le trust des viandes de boucherie, dans l'accaparement du savon ou des pommes de terre de vous céder une parcelle de cette motte de beurre dont il a su si bien garnir son assiette.

Des emprunts en ce moment! quand ceux qui possèdent encore de l'argent savent si merveilleusement le faire fructifier!

Des emprunts à n'importe quel taux, sur n'importe quelle garantie, mais tu n'y penses pas, pauvre et naïve Chine qui s'efforce de « taper » l'Amérique, sans te douter de la réponse qui t'attend et dont le pléonasme accentuera encore l'ironie :

— Un emprunt? Tu peux te taper... toi-même.

V. G.



Les requins.

Ce n'est pas uniquement des accapareurs, des falsificateurs, de tous les pêcheurs en eau trouble que l'heure présente enrichit qu'il est question ici. Non, il existe des gens qui, sous ce vocable, méritent qu'on les cloue vertement au pilori. Voyons, que dites-vous de ces maîtres sans vergogne qui exploitent leurs serviteurs au point de leur mettre ce marché à la main : de travailler sans gages, pour leur seul entretien, ou de prendre la porte.

« C'est la guerre », disent pour s'excuser ces excellentes gens, et c'est par mesure d'humanité que je veux vous garder.

La belle malice, en vérité, cousue de fil blanc, et comme il est facile d'abuser de simples, sans défense. Ce que l'on en raconterait d'édifiantes histoires, si l'on voulait commencer.

Ah! les requins! Quelle engeance!

PICK.

Les pommes de terre.

Les habitants de Bruxelles ont reçu, la semaine dernière, 300 grammes de pommes de terre par personne pour 4 jours. Cette portion représente donc 75 grammes de tubercules par jour, soit « une » pomme de terre un peu plus grosse qu'un œuf.

A Schaerbeek, commune limitrophe de Bruxelles (pour ne citer qu'un exemple), les habitants ont reçu 1,200 gr. de pommes de terre pour 4 jours, soit les 300 gr. réglementaires par jour.

Comment peut-il se faire que ce qui est possible à Schaerbeek est impossible à Bruxelles? Comment se fait-il que des habitants de deux communes qui se touchent soient aussi disproportionnellement avantagés?

Incurie, négligence, manque d'initiative ou je m'en f... de la direction des Magasins communaux de la ville même? Mystère...

Mais, en tous cas, il y a quelque chose et il y a des responsables de la pénurie de pommes de terre dont souffre tout particulièrement la classe moyenne de la société bruxelloise. Et il est grandement temps qu'on mette fin à cet état de chose qui mécontente à juste titre les citadins ainsi privés d'un aliment aussi indispensable que préféré.

A l'Exposition de poupées.

L'une des principales attractions de l'exposition sera, nous l'avons dit, le cortège carnavalesque, en miniature, pour lequel arrivent tous les jours de nouvelles adhésions. Citons encore parmi celles-ci la « Clamotte Club » d'Ixelles, le « Conservatoire du Vieux Système », l' « Harmonie de la maison Delhaize frères », les « Bruxselsche Signoren », les « Ménagères de la Marolle », les « Grooms Liégeois », « Les Joyeux Paysans de Schaerbeek » et « Les Petits Pierrots Charitables » de Molenbeek.

D'autres sociétés ont augmenté le nombre d'exposants : la « Cantine du Prisonnier », la fabrique de jouets belges « Fa-Be-Jo » et « Panem Labore » de Liége.

La Croix-Rouge de Schaerbeek exposera et en même temps assurera le service sanitaire pendant toute la durée de l'exposition.

Outre le plaisir des yeux, les visiteurs de l'exposition n'auront guère le temps de s'ennuyer au Palais des Sports. En effet, le Comité organisateur s'est assuré le concours des principales sociétés instrumentales et vocales de l'agglomération dont les multiples auditions constitueront le plus grand tournoi musical enregistré à Bruxelles.

La série de ces auditions sera inaugurée le jour de l'ouverture par la Société Royale, Cercle Wéber, fanfare de Schaerbeek.

Parmi les principales sociétés qui sont encore inscrites, enregistrons : la Société Royale Réunion Chorale de Schaerbeek, la Société Royale Union des Fanfares de Jette, l'Harmonie Jenatzy, la Société Royale « Les Mélomanes », chorale de Molenbeek, l'Union Symphonique de Schaerbeek, la société « De Weergalm », fanfare de Helmet, la Pédale Schaerbeekoise, trompettes, le Conservatoire Schaerbeekois, harmonie, l'Entente Amicale Indépendante, harmonie de Bruxelles.

Echos et Nouvelles

La poule aux œufs d'or.

La fable de la poule aux œufs d'or a passé il y a quelques jours à la frontière franco-italienne, dans le domaine de la réalité. Pendant le contrôle des voyageurs, à la gare de Menton, un douanier fut frappé des soins extrêmes dont une dame entourait un petit panier qu'elle portait suspendu à son bras ; ses regards inquiets ne quittaient pas un seul instant l'objet de son attention et elle devenait nerveuse rien qu'à voir approcher quelqu'un. Aux questions du fonctionnaire, qui lui demandait ce que contenait ce panier, la dame répondit d'une voix blanche qu'il ne renfermait que des vivres, c'est-à-dire un poulet rôti, des œufs et des raisins. Le terrible gabelou prétendit néanmoins examiner le contenu du panier et poussa même son désir d'investigation jusqu'à couper le poulet en deux, d'un coup de couteau magistral. Aa sa grande satisfaction autant qu'à l'exaspération de la voyageuse, une quantité de pièces d'or françaises ruisselèrent des entrailles du petit pouler ; il y en avait pour deux mille francs. Le magot fut déclaré saisi et la petite dame invitée à se rendre au poste.

VOULEZ-VOUS acheter, vendre ou louer un immeuble acquérir ou vendre un terrain, céder ou reprendre un commerce, adressez-vous au DEPARTEMENT IMMOBILIER du « Messager de Bruxelles », entre 9 h. 1/2 et 11 h. 1/2 (5460)

Faits Divers

FAUSSE MONNAIE. — M. B..., habitant Ixelles, avait pris place hier sur le tram Bourse-Berchem et il remit au receveur en paiement de son coupon une pièce de cinq sous. L'employé constata que la pièce était fausse. Une discussion survint qui se termina au bureau de police. M. B... soutint avec énergie qu'il avait reçu lui-même cette pièce, mais qu'il ne pouvait se rappeler où elle lui avait été glissée et qu'il ne s'était même pas aperçu qu'elle était mauvaise. Procès-verbal fut néanmoins dressé et une enquête ouverte.

—x—

UNE BAGARRE. — Hier, dans la soirée, un attroupement encombrait l'issue de la rue de Grononghe, à Molenbeek. Un agent intervint et voulut faire circuler le public. Il fut très mal reçu. Un des particuliers se montra particulièrement agressif et ameuta la foule contre le représentant de l'ordre, si bien que celui-ci fut malmené. Deux de ses collègues accoururent à son aide et à trois ils parvinrent à avoir le dessus. Le récalcitrant fut amené au commissariat, où il fut identifié pour un nommé H..., habitant rue de Courtrai. Procès-verbal a été dressé à charge de ce peu aimable citoyen.

—x—

LA FOLIE. — Dimanche soir, une femme d'une trentaine d'années commettait des excentricités dans divers établissements du centre de la ville. Amenée au bureau de police, elle fut reconnue : c'était Mme Gabrielle Leer, épouse F..., habitant boulevard du Jardin Botanique. La pauvre femme, qui est atteinte d'aliénation mentale, était sortie depuis trois jours de l'hôpital, où elle était restée en surveillance pendant deux mois. Elle a de nouveau été colloquée.

—x—

LES VOLS DANS LA BANLIEUE. — Les déprédations se commettent de plus en plus nombreuses dans la banlieue de Bruxelles. Les champs, quoique surveillés nuit et jour, sont mis au pillage par des bandes de particuliers qui s'en prennent de préférence aux pommes de terre, cerottes et choux blancs. Plusieurs plaintes sont parvenues à la police. Entre autres des larcins ont été signalés surtout dans la partie ouest de Bruxelles. On va s'efforcer de renforcer le service de surveillance afin de mettre fin à ces rapines dans la mesure du possible.

—x—

Calchasse A. V. est la pipe incomparable, 11 et 13, rue de Bavière, Brux. Economie de tabac, 35 %.

—x—

UNE GRAVE REBELLION. — Le nommé S., habitant rue aux Fleurs, avait été expulsé par huissier de son logement dont il ne payait plus le loyer. En rentrant chez lui, il vit ses meubles sur le trottoir et il entra dans une violente colère. Il fut empêché de rentrer les meubles par l'agent S... Une bataille s'ensuivit entre le policier et le locataire récalcitrant. Celui-ci sortit un couteau à cran d'arrêt, l'agent se défendit à l'aide de son sabre dont il porta de violents coups sur la tête de son adversaire. La foule accourue se mêlant à la bagarre, l'agent alla quérir du renfort. Lorsqu'il revint, accompagné, S... avait disparu. Suivi d'une foule d'au moins 500 personnes, il était allé se plaindre au commissariat du Marché aux Grains. S..., qui avait la tête ensanglantée, a été conduit à l'hôpital Saint-Jean, où il a reçu les premiers soins et écroué ensuite à la disposition de la justice.

—x—

UN VOL IMPORTANT. — Des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits la nuit dernière dans la demeure de M. Léon Rothier, artiste peintre, 34, rue de l'Abbaye. De nombreux tableaux ont été enlevés après avoir été découpés de leurs cadres, notamment « Femmes au Bain » (2 m. 30 sur 1 m. 25), « Manteau du soir » (2 m. sur 1.15), « En Juin » (2 m. 5 sur 2 m.), « La femme nue » (2 m. sur 1 m. 05), « Femme en blanc » (2 m. sur 1 m. 05). En outre, les escarpes ont emporté une montre « Roskoff » à remontoir et environ 50 francs en menue monnaie. L'enquête est menée par M. le commissaire de police Dubois.

—x—

Avant que d'ici à quelques semaines l'Exposition de la Prévoyance sociale installée au Luna-Park ferme ses portes, il sied de rappeler au public que tous ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de la parcourir ont négligé une occasion de s'instruire. Les stands multiples, les attractions, le restaurant, la plaine de jeux, le cinéma, etc., sans parler des jardins si jolis tout constitue dans ce bel ensemble à légitimer la curiosité du visiteur. (5721)

—x—

UN VOL PEU BANAL. — Dans le courant de la nuit, d'audacieux malfaiteurs ont volé dans les étables de M. Cosyns, bourgmestre de Meerbeke-lez-Ninove, 6 bœufs et 2 vaches. On croit que tout ce bétail a été emmené à Bruxelles.

—x—

CRONIQUE DES VOLS. — Dans la maison inoccupée de M. De Timmerman, 9, rue Verhas, des individus ont volé toute la tuyauterie en plomb, les clenches des portes et les robinets en cuivre.

— Vol identique commis dans la maison portant le n. 177 de la rue du Cedran, à St-Josse-ten-Noode.

— M. l'officier de police Ertel, après une enquête bien menée, est parvenu à découvrir les auteurs du vol de denrées, cigares et savon commis au préjudice de M. Jules Lalieux, rue Van Artevelde. Une grande quantité des marchandises volées a été retrouvée.

— Les courroies de transmission de la brasserie de M. Pêtre, 821, chaussée de Mons, ont été enlevées la nuit dernière.



A propos des pommes de terre

Depuis queques jours, il n'est bruit en ville que des futures provisions de pommes de terre que le Comité de l'alimentation devait mettre à la disposition des habitants. D'aucuns parlaient de 108 kilos par personne et par année. Cette mesure qui, de prime abord, paraissait fictive, vient de trouver écho dans certaines communes de la banlieue de Liége, où elle va être appliquée. Qu'attendent dès lors nos édiles pour en faire autant à Liége? N'avons-nous pas assez stationné aux abords des postes de ravitaillement, la plupart du temps... pour ne pas être servis?

Les vols

Hier, il a été volé au marché de la place de l'Université, au préjudice de B... Marguerite, un porte-monnaie contenant 25 fr. environ. Une enquête est ouverte.

— L'épouse B..., demeurant à Sclessin, est venue se plaindre à la permanence centrale de police, de ce qu'on lui avait dérobé une sacoche qu'elle portait au bras. Ce réticule contenait deux obligations de Liége 1897 et 22 francs environ en billets.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier vers 8 heures chez M. le baron de P..., dans la garde robe d'une chambre sise au troisième étage de l'immeuble qu'il occupe. Les pompiers du poste central étant arrivés sur les lieux eurent rapidement raison du sinistre. Les causes de ce commencement d'incendie ne sont pas connues. Les dégâts sont peu conséquents.

A Chênée

Le sieur D..., marchand de fourrages, domicilié à Chênée, parcourait la localité en conduisant sa voiture derrière laquelle était attachée une truie maigre de sept à huit mois pesant 37 kilogs environ. Grande fut sa surprise lorsque, à un moment donné, D... s'aperçut que sa bête avait disparu. La possibilité d'un vol est manifeste. Plainte a été déposée. Une enquête est ouverte.

A Sclessin

Vendredi dernier s'est clôturé à l'école ménagère du Vieux-Château le cours public d'alimentation économique qui a obtenu le plus grand et le plus mérité succès.

120 ménagères et jeunes filles ont suivi avec assiduité ces cours donnés avec talent et dévouement.

MM. Paquay, bourgmestre, Stévens, directeur de l'école et Anten, promoteur des cours d'Economie alimentaire, assistaient à cette séance. Ils ont félicité et complimenté les auditrices qui auront très certainement recueilli les meilleurs fruits de cette institution.

Ces démonstrations pratiques tendent à répondre à l'idée d'une alimentation rationnelle en même temps qu'économique.

La Vie en Province

(Reproduction interdite)

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier)

A l'Académie de musique

Il nous revient que l'administration communale de Charleroi est intentionnée de créer à l'Académie de musique des cours spéciaux de hautbois et de basson. En conséquence, nos lecteurs qui désireraient se faire inscrire pour suivre ces cours sont priés de se présenter avant le 15 courant au bureau de ladite Académie, 10, rue du Dauphin.

Pour nos colombophiles

Nous reproduisons à l'intention de nos lecteurs colombophiles l'avis suivant daté du 2 octobre qui vient d'être apposé sur les murs de notre ville :

« En vue de l'exécution des dispositions des arrêtés du Gouverneur général, en date du 22 juin 1916, concernant les pigeons, les habitants de Charleroi possédant des pigeons sont invités à retirer dans les bureaux de police des quatre sections de la ville, des imprimés nécessaires à la confection des listes de leurs pigeons. Celles-ci devront être déposées dans les mêmes bureaux le 15 octobre au plus tard. L'attention des intéressés est spécialement attirée sur les articles 7, 8 et 9 de l'arrêté dont la reproduction se trouve au verso de ces imprimés.

Pour nos vieux mineurs

Le Comité de la Fédération Nationale des mineurs belges avait décidé d'envoyer une délégation au ministère de l'Industrie et du Travail à Bruxelles, afin d'obtenir à bref délai le paiement de la pension de 65 francs due aux vieux mineurs. MM. Maroille et Dujardin, députés belges, composant la délégation, ont été reçus par les fonctionnaires supérieurs qui ont déclaré que la question était à l'examen mais qu'aucune mesure n'avait été décidée jusqu'à présent.

Pour ce qui concerne la pension des mineurs qui ont abandonné le travail pour cause d'incapacité après 30 ans de service, il a été également répondu que l'on étudiait les moyens d'appliquer la loi votée en 1914.

Il semble donc que cette importante question recevra d'ici peu sa solution définitive.

Les affameurs

Depuis de longs mois, une famille d'affameurs de Dampremy trafiquait sur toutes les denrées ; la chose était connue et l'on venait de bien loin acheter de la farine à 350 francs, des pommes de terre à 100 francs et du grain à 110 francs, du maïs à 80 francs et diverses autres denrées à des prix scandaleusement surfaits. Devant les plaintes nombreuses émanant de la population, la police s'est décidée enfin à sévir. Toute la bande, lisez la famille Paul Dubois, ainsi que plusieurs de leurs domestiques, ont été arrêtés. Détail de remarque : Au début des hostilités, ces individus ne possédaient pas un sou vaillant et vivaient pauvrement ; actuellement, ils ont réalisé une fortune rondelette et peuvent attendre la fin des événements dans une parfaite quiétude. A noter aussi que pour exercer leur commerce honteux, ils employaient journellement 22 chevaux de trait!

D'autres arrestations de ces « bons patriotes » sont imminentes.

Au marché

Notre marché d'ordinaire si fréquenté est complètement désemparé ; à la suite de la décision prise par l'autorité communale de percevoir désormais l'intégralité de la taxe de stationnement, beaucoup de nos marchandes ont déserté et refusent de souscrire à pareilles exigences. Cette situation est préjudiciable non seulement à la ville qui perd par ce fait une notable portion de ses revenus, mais aux commerçants de la ville et à nos marchandes elles-mêmes. Souhaitons pour le bien du commerce local qu'une solution amiable intervienne au conflit et que les parties en cause tiennent compte de la triste situation actuelle.

Accident

Une pauvre vieille, la veuve Decoster, âgée de 74 ans, demeurant rue de Dampremy, en notre ville, fut prise d'un étourdissement alors qu'elle gravissait les escaliers de la cave ; elle tomba à la renverse et se fit de graves blessures à la nuque, au bras et à l'œil, qui fut littéralement crevé. Elle est morte ce matin sans avoir repris connaissance.

Incendies

Un incendie d'une rare violence a consumé la ferme dit « du Flamind » au Point du Jour, à Mont-sur-Marchienne. Le feu semble avoir été communiqué par des braises ardentes retirées du four pour la cuisson du pain. Les dégâts sont assez importants. Nous ignorons s'il y a assurance. Les sinistrés, dont la famille se compose de dix personnes, ont été recueillis et hébergés chez des voisins compatissants.

— Ce vendredi, le feu s'est déclaré dans l'habitation occupée par M. Ed. Porceweck, rue Fonterbois, à Mont-sur-Marchiennes. Grâce aux voutes en briques, le rez-de-chaussée fut préservé, mais la récolte qui se trouvait remisée dans le grenier et qui paraît avoir été la cause déterminante du sinistre, a été détruite. Les dégâts sont évalués à 3,000 francs environ. Il y a assurance.

Les désespérés de la vie

Le sieur Ad. Canivet, qui était atteint de neurasthénie aiguë a mis fin à son existence en se jetant dans une carrière inondée, dite Carrière-à-Rocs, à Froidchapelle.

— On a retiré du canal, au pont de Famillereux, le cadavre d'un nommé Oscar X..., de Godarville, âgé de 62 ans.

Au tribunal

Pour maraudages qualifiés, les nommés Derider G..., de Gosselies et Henri Van Oesem, recueillent chacun 3 mois de prison, conditionnellement pour le second.

— Même prévention à charge de Urich Jacques, F... Payen, Jules Goovaert, de Jumet ; au premier 15 jours; au second 50 fr. d'amende conditionnellement et 15 jours de prison au dernier.

— Pour avoir dérobé 1,200 plants de poireaux, 30 francs d'amende à Léonard Amélie, de Bouffioulx.

HUY

(De notre correspondant particulier)

Au magasin communal

Cette semaine, distribution de chicorée, 300 gr. par tête à 0.19 la ration. La chicorée est donnée pour deux mois. Un demi-kilo de savon mou par ménage à 1.60 la ration.

Le paradis des enfants

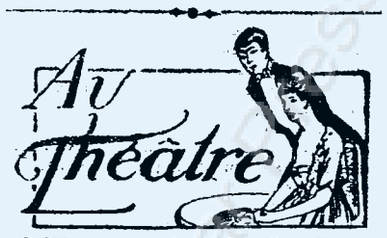
Dix enfants choisis parmi les plus débiles viennent de partir vers les régions plus fortunées de la Hollande.

Comité de chômage

L'ordre établi et les règlements sur le paiement sont rigoureusement appliqués. Les réclamations touchant le chômage sont reçues le mardi après-midi ; celles qui concernent le secours, le mardi après-midi et le mercredi exclusivement.

Chambre de discipline

Les huissiers ont élu pour l'année prochaine M. Halleux, syndic ; M. Mosseux, trésorier ; M. Collard, rapporteur; M. Vincent, secrétaire.



GAITE : **Inauguration des Samedis de Madame.**

On se rappelle le succès qui accueillit l'hiver dernier l'entreprise des « Samedis de Madame », où les meilleurs conférenciers, les artistes les plus aimés du public, se firent applaudir tour à tour. M. Léo Berryer, le directeur de la Gaîté, a décidé de reprendre cette saison ces amusants five o'clocks littéraires, artistiques et musicaux et de faire une fois encore appel à toutes les vedettes de la parole et de la scène. Il ne pouvait mieux commencer qu'en payant de sa personne. Ce premier Samedi fut en conséquence des plus réussis. M. Léo Berryer parla de lui-même, un sujet qu'il possède naturellement à fond ; il raconta des détails de sa jeunesse en une causerie autobiographique, où l'esprit était semé à pleines mains. M. Berryer fut très applaudi et ce fut justice. En intermède, Mlle Primevère dit délicieusement de fort jolies chansons et le violoniste virtuose, M. Luigi Valério, fit valoir son coup d'archet en artiste passé maître dans l'art de son instrument. Un sketch, « Moi », de M. Léo Berryer, termina de joyeuse façon cette après-midi. Il fut enlevé avec verve par Mmes Daveny et Monthy, M. Schouten et l'auteur.

Voilà un début qui promet et nous fait augurer au mieux des « Samedis de Madame ».

BONBONNIERE : **Chez les Zoaques.**

Le nouveau programme du théâtre de la Bonbonnière est composé avec éclectisme et goût ; Alfred de Musset et Sacha Guitry voisinent sur l'affiche et garantissent ainsi un spectacle spirituel, délicat et non exempt d'une exquise sentimentalité. La troupe de la Bonbonnière a enlevé les deux pièces, « Chez les Zoaques », fantaisie verveuse et « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », de bonne façon. Il convient de citer tout particulièrement Mlle Yvonne George, toujours très personnelle, Mlle Renée Joel, M. Sovet, en progrès, M. Delue et M. Léonard.

Le spectacle actuel de la Bonbonnière a de quoi attirer les amateurs de choses délicates.

Charles DESBONNETS.

La Vie Théâtrale

Concerts symphoniques

Le 8e concert symphonique qui aura lieu le dimanche 15 octobre, à 4 heures de relevée, au théâtre de la Bourse, se donnera sous la direction de M. François Rasse et avec le concours de M. Jacques Gaillard, violoncelliste.

Au programme : 1) « Wallenstein », de Vincent d'Indy ; 2) Concerto en la mineur, pour violoncelle et orchestre », de R. Schumann ; 3. « Songe d'une nuit d'hiver », d'Auguste De Boeck ; 4) « Egmont », ouverture de L. van Beethoven ; 5) « Variations », de Tschaïkowsky » ; 6) « L'Apprenti Sorcier », de Paul Dukas.

Places en location (sans augmentation de prix) au Théâtre de la Bourse et aux maisons Katto, 14, rue d'Arenberg et Fernand Lauweryns, 88, rue du Treurenberg.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 29

Madame l'Ambassadrice

PAR

DANIEL LESUEUR

Un coupé de la compagnie Paris-Lyon, retenu par télégramme, l'attendait. Elle dit à sa camériste :

— Vous allez recevoir les malles. Vous les ferez charger sur cette voiture et vous irez avenue Hoche. Là vous téléphonerez à ma mère, à La Louvette... Vous direz à la marquise que j'ai fait bon voyage et que j'irai la voir demain.

— Madame la comtesse ne rentre pas à la maison ?

— Pas tout de suite.

— Madame la comtesse va être brisée.

— Mais non. J'ai très bien dormi dans le sleeping, affirma mensongèrement Mme d'Herquancy.

— Pour quelle heure faut-il commander le déjeuner de madame la comtesse ?

— Pour une heure, répondit Solange, se donnant le plus de temps possible.

L'énorme cadran extérieur en marquait neuf. Qui sait, qui sait!... quand elle rentrerait pour ce prochain repas, si elle n'aurait pas embrassé son enfant? A cette idée son cœur bondit. Elle s'élança.

— Madame la comtesse ne veut pas, au moins, que j'appelle un fiacre ?

Elle secoua la tête. Mlle Joséphine, sa camériste, la suivit des yeux.

« Elle a eu peur que je n'entende l'adresse. Mais quoi! elle aurait pu la donner fausse... Dommage qu'elle ne se fie pas à moi... Je serais plus débrouillarde qu'elle, la pauvre! Comme on voit que ça ne va jamais à pied. Ça ne sait pas relever sa jupe.

A regret, Mlle Joséphine entra dans la salle des bagages.

Elle éprouvait un vague dévouement pour sa maîtresse et l'eût servie volontiers dans les intrigues les plus délicates.

Mais elle lui en voulait de ne pas même songer à la mettre à l'épreuve.

Solange qui, en effet, ne retroussait que d'un côté sa jupe de voyage en cheviotte anglaise à tout petits carreaux gris et blancs, suivait la file des voitures stationnant sur la chaussée en pente.

Malgré sa hâte folle, l'ambassadrice ne pouvait se résoudre à monter dans un de ces fiacres repoussants qu'on trouve aux abords des gares.

Par hasard, un coupé automobile, qui venait d'amener des voyageurs, redescendait à vide.

Elle le prit. Moins d'un quart d'heure après, elle le quittait devant la maison du boulevard Saint-Germain que lui avait décrite l'homme au béret rouge, sur le Palatin.

Elle la connaissait bien, cette vieille demeure, estropiée par le percement du boulevard, mais que l'obstination de son propriétaire maintenait là, branlante et de guingois, avec son jardinet de biais, perpétuelle offense aux belles façades gourmées des environs. La bâtisse avait dû s'affaisser un peu plus depuis que Solange n'y était venue, car, pour l'enlaidir encore, d'horribles grosses poutres, plantées contre l'entaille sans fenêtres où demeuraient de vagues dessins d'anciennes chambres, prétendaient la consolider.

Par un jeu vif de sa mémoire, Solange se trouva transportée à cinq ans en arrière. Elle se rappela toute sa visite d'alors, l'inutile humiliation. Et elle venait s'humilier davantage. Un flot de sang lui brûla les joues, les oreilles. Mais son fils... son fils... qui était là, peut-être!

Son regard dévora la façade. Si elle le voyait à une de ces croisées... Elle le reconnaîtrait... Oui... elle ne s'y tromperait pas.

Aucun visage d'enfant n'apparut derrière ces vitres, — la plupart poussiéreuses et maussadement closes. Les vieux bois sculptés du collectionneur expulsaient peu à peu les locataires, se glissaient dans les appartements vides. Au rez-de-chaussée, Solange remarqua plusieurs fenêtres de suite dont les volets étaient clos.

La concierge, Mme Grouille, en l'apercevant, eut un tel mouvement de surprise, qu'elle en précipita son chat Footit à bas de ses genoux. L'angora, vieillissant, secoua, de fureur, le panache — hélas! bien aminci — de sa queue. Sa maîtresse, non moins atteinte par l'âge, montra quelque émotion de revoir celle qui venait ici tout enfant, trottinant à côté de son père, le marquis d'Alligné.

— Madame Solange!... Non... pardon... Je veux dire : madame la comtesse d'Herquancy!... Ah! bien, par exemple!...

— Monsieur de Mirevert est en bonne santé? demanda la visiteuse.

— Mon Dieu! oui... Comme on peut l'être à son âge. Dame... on se fait vieux, madame la comtesse. Ça n'est pas comme vous... Toujours l'air de vos quinze ans.

— Enfin, monsieur de Mirevert va bien. Et... le petit garçon? questionna Solange à brûle-pourpoint.

Tactique préméditée, qu'elle croyait fort habile, en dépit du jugement formulé tout à l'heure « in petto » par sa camériste.

— Quel petit garçon? riposta Mme Grouille, stupéfaite.

— Mais le petit garçon qu'il élève... du moins, qu'il protège... enfin, auquel il s'intéresse.

— Lui, s'intéresser à un moutard!... s'exclama la concierge. Mais madame la comtesse a donc oublié comment il est.

— Oh! je le connais. Un croquemitaine pour rire. Quant aux enfants, n'en avait-il pas autrefois adopté un? reprit Solange, dont la voix trembla. Cet artiste, né ici.. un sculpteur.

— Bien sûr... monsieur Pierre Bernal.

— C'est cela.

— Mais juste... Depuis qu'il a perdu monsieur Pierre, si malheureusement... Madame la comtesse sait bien.. Le pauvre garçon a été...

Un geste défaillant de Solange interrompit la phrase.

— « Eh bien », depuis ce temps-là, monsieur de Mirevert jure ses grands dieux qu'il ne s'occupera jamais d'un mioche, quand même que ça « soye » l'enfant Jésus en personne.

— Il aurait pu changer d'avis.

— Il aurait pu... mais...

— Alors, vous êtes sûre, aucun petit garçon ne vient le voir, même de loin en loin?

— Le voir?... Un petit garçon?... Parmi son bric-à-brac, qui vaut des millions, à ce qu'y paraît!... Mais, madame, il aimerait mieux se faire hacher... mon cher saint homme de proprio. Ah! il n'est pas loufoque à demi... Je peux vous dire ça... Je lui dis à lui-même. Depuis trente-cinq que je suis son chien de garde... pas vrai?

Une effroyable déception faisait défaillir Solange. Mais elle ne s'en tiendrait pas, naturellement, aux radotages d'une vieille concierge.

— Il est chez lui, dans ce moment, monsieur de Mirevert?

— A neuf heures et demie... Y a des chances. Mais vous savez les consignes qu'il donne. Faut que je monte moi-même pour lui expliquer que c'est bien vous. Faut que je monte... Et dame... mes pauvres vieilles guiboles...

— Sa femme de charge, Estelle, me reconnaîtra.

— Estelle?... Mais y a pus d'Estelle, ma bonne sainte dame du bon Dieu.

— Il a changé de domestique?

— Il aurait pas changé si elle était pas défunte. Mais elle a pincé un chaud et froid, un soir, en sortant de l'Ambigu. Nous y étions allées ensemble. On jouait... Voyons... Quelle pièce qu'on jouait donc ce soir-là?...

— N'importe... Tenez, dit Solange en insinuant quelque chose dans la main cordée de veines et gonflée aux phalanges, portez ma carte à monsieur de Mirevert. Et dites-lui bien que j'arrive de Rome exprès pour lui parler.

— De Rome?... Madame la comtesse prend donc ce sale métro?...

— Je viens d'Italie, de la ville de Rome, insista Mme d'Herquancy, qui n'eut même pas la velléité de sourire.

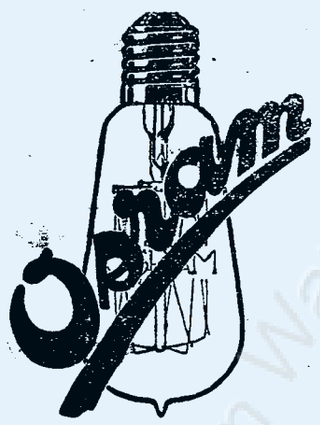
Un moment après, elle montait, comme cinq ans auparavant, l'étroit escalier ciré, sans tapis, garni d'une rampe en faux acajou, à boule de cuivre. Au second, un grand et maigre jouvenceau, en savates, l'air assez sordide, tenait la porte ouverte.

M. de Mirevert avait remplacé sa femme de ménage par un « homme de ménage ». Car on ne pouvait dénommer « valet de chambre » ce jeune serviteur aussi mal tenu que mal stylé. L'étroite entrée et la première pièce parurent à Solange plus encombrées que jamais.

Sans se connaître en vieux bois sculptés, elle savait qu'il se trouvait là des morceaux uniques, inappréciables.

Elle ne songeait guère aux choses d'art en ce moment, et, d'ailleurs, elle n'aurait pu s'émouvoir devant des chefs-d'œuvre aussi piètrement présentés.

La passion d'un amateur eût seule pu s'enthousiasmer dans un tel capharnaüm.



Incomparable
75% d'économie
Lumière éclatante et absolument blanche.
Pour courant continu et alternatif.
La Lampe Osram Ltd.
80, Rue Saint-Lazare, Bruxelles.



TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES
Revue des référés

Garde d'enfant. — Les larmes d'une mère

Les époux en instance de divorce, c'est la mère qui a obtenu la garde de l'enfant, une fillette de 11 ans. A tort ou à raison, le père prétendait que la mère avait permis à l'enfant de « figurer » dans le « Baron Vadrouille » — la valeur n'attendant décidément pas le nombre d'années! Une demi-douzaine de témoins sont venus à la barre attester le fait dénié par la mère qui, de son côté, produisait une série d'attestations écrites établissant le contraire. En conclusion le père demandait que la garde de l'enfant soit retirée à la mère.

Perplexité de l'estime magistrat présidant l'audience, qui s'est laissé toucher cependant par les larmes de la mère et lui a maintenu la garde de son enfant.

* * *

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Avocat. — Relations professionnelles

Dans un litige qu'elle avait à examiner, la Cour a proclamé que les règles professionnelles des avocats n'admettent pas que les relations qu'ils ont entre eux prennent le caractère de contrats ou de reconnaissances engageant leurs clients.

Voici au surplus comment la Cour a motivé sa décision à cet égard :

.

Attendu que le premier de ces griefs est basé sur ce qu'un engagement de suspendre cette exécution (le jugement attaqué) avait été pris par le conseil de l'intimé, lequel aurait agi comme mandataire;

Mais attendu qu'aucun mandat régulier n'est produit et que c'est avec raison que l'ordonnance attaquée relate qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de conventions non reconnues; dans l'espèce, en effet, si un engagement allégué n'avait pas été dénié, rien n'autorise à le considérer comme admis;

Que les règles professionnelles des avocats n'admettent du reste pas que les relations qu'ils ont entre eux prennent le caractère de contrats ou de reconnaissances engageant leurs clients.

.

* * *

COUR D'APPEL DE BRUXELLES

Bail. — Réparations locatives

Les articles 1728 et 1780 du Code Civil disposent que le preneur est tenu de deux obligations principales :

1° D'user de la chose louée en bon père de famille et suivant la destination qui lui a été donnée par le bail, ou suivant celle présumée d'après les circonstances, à défaut de convention;

2° De payer le prix du bail aux termes convenus.

S'il a été fait un état des lieux entre le bailleur et le preneur, celui-ci doit rendre la chose telle qu'il l'a reçue, suivant cet état, excepté ce qui a péri ou a été dégradé par vétusté ou force majeure.

La clause d'un bail, par laquelle le preneur s'engage à remettre, à l'expiration du bail, l'immeuble loué en parfait état locatif et à l'entière satisfaction du bailleur, doit-elle s'entendre, néanmoins, dans un autre sens que le preneur n'est pas tenu des dégradations provenant de la vétusté ni de l'usage des lieux en bon père de famille?

Non, a proclamé l'arrêt prononcé et dont nous reproduisons plus loin les principaux « attendus » :

Attendu que l'intimé, en louant l'immeuble de l'appelant, s'est engagé à le remettre, à l'expiration du bail, en parfait état locatif, ce à ses frais et à l'entière satisfaction du bailleur; que cette dernière expression ne signifie pas que le bailleur puisse imposer au locataire toutes ses exigences : elle doit s'entendre dans un sens raisonnable et conforme à la nature du bail, à savoir que le preneur n'est pas tenu des dégradations résultant de la vétusté ou de l'usage des lieux loués en bon père de famille et suivant la destination qui leur a été donnée par le bail;

Qu'à ce point de vue, l'expert commis par ordonnance des référés, aux fins de dresser l'état de la propriété litigieuse, conclut que l'immeuble se trouve dans un état locatif parfait, tel qu'il lui a été rarement, pour ne pas dire jamais, permis de constater, après six années d'occupation;

Que le rapport, enregistré, ajoute en outre que l'intimé avant de quitter les lieux, a fait à l'immeuble des frais considérables, compensant largement les quelques réfections de détail nécessitées par l'usage normal d'une maison d'habitation;

Attendu que, se basant sur ces éléments d'appréciation, le premier juge a sainement interprété la stipulation verbale contestée en déclarant que l'intimé avait entièrement satisfait à ses engagements et en condamnant l'appelant à lui restituer la somme de 1,000 francs constituant la garantie de l'exécution de ses obligations de locataire; que toutefois, il n'a pas tenu compte que la résistance de l'appelant à la demande justifiée de l'intimé avait porté une atteinte préjudiciable aux droits de ce dernier, et qu'il aurait dû en conséquence adjuger à l'intimé, à titre de réparation, les intérêts judiciaires sur la somme dont, avec raison, il ordonnait la remise;

Attendu que l'appelant a aggravé le dommage déjà souffert par l'intimé en se pourvoyant contre la décision intervenue par un appel revêtant, dans les circonstances de la cause, un caractère téméraire et vexatoire;

Attendu que le tort infligé de ce chef à l'intimé sera équitablement réparé par l'allocation de la somme ci-après arbitrée.

* * *

Tribunal d'arbitrage. — Jugement.
Exécution provisoire. — Appel non suspensif

La Cour a proclamé que lorsqu'un tribunal d'arbitrage, statuant en matière de paiement de loyer, a autorisé l'exécution provisoire de sa sentence, l'appel n'est pas suspensif; il appartient au juge d'appel de décider si cette exécution a été légalement ordonnée, et il n'appartient pas au magistrat des référés de modifier les termes d'un jugement qui forme un titre, ni de se constituer à un degré le réformateur d'une décision attaquée déjà soumise au second ressort, ou de décider qu'il y sera surseis.

Voici, au surplus, dans quels termes s'exprime l'arrêt :

.

Attendu, en effet, que si, en principe, l'appel est suspensif, ce principe tombe devant l'exécution provisoire ordonnée par le jugement;

Que la question de savoir si c'est légalement que cette exécution a pu être ordonnée est soumise au juge d'appel saisi et qu'il n'appartient pas, dès lors, au magistrat du référé de modifier les termes d'un jugement qui constitue un titre, ni de rechercher si le premier juge avait le droit de rendre sa décision exécutoire, ni de se constituer d'urgence le réformateur d'une décision attaquée déjà soumise au second ressort, ou de décider enfin qu'il y sera sursis.

Attendu que l'on ne concevrait pas, du reste, que le président du tribunal de première instance siégeant en référé ,compétent pour toutes les matières dont il reconnaît l'urgence, puisse décider de la non-urgence d'une question estimée urgente par un tribunal qui en a décidé autrement, en autorisant une exécution provisoire.

ARGUS.

Affiches, Avis et Arrêtés Allemands

AVIS

La vente de benzol d'été (Sommerbenzol) par l'entremise de la « Benzol-Vertriebsgesellschafft » (Syndicat pour la vente du benzol) et aux prix maxima indiqués dans l'avis du 18 juillet 1916 ne pourra se faire désormais qu'en vertu d'une demande spéciale (Freigabeantrag).

Pour se procurer les formules servant à faire cette demande, on s'adressera à la « Benzol-Vertriebsgesellschaft » à Bruxelles, 50, rue des Colonies, ou à ses représentants en province.

Les formules dûment remplies devront être présentées à une autorité allemande, qui, s'il y a lieu, certifiera la nécessité de la fourniture; ensuite, ces demandes devront être remises à la « Leitung des Kraftfahrwesens » (Direction de l'automobilisme) à Bruxelles.

Lesdites demandes ne sont pas exigées pour les quantités ne dépassant pas un litre.

Bruxelles, le 8 octobre 1916.

Leitung des Kraftfahrwesens
beim
General-Gouvernement in Belgien.
KES, Hauptmann.

Les Sports

FOOTBALL

A ANDERLECHT

Il y avait très peu de monde à Anderlecht dimanche après-midi pour assister à la rencontre d'entraînement entre le C. S. Anderlechtois et le Racing-Club de Malines. Le jeu, dans l'ensemble, fut très peu intéressant. Outre que la qualité faisait entièrement défaut, certains joueurs ont commis des fouls ridicules autant qu'inutiles. Le referee, arrivé d'abord 20 minutes après que le match fut commencé, a été trop peu énergique et aurait dû arrêter ce jeu un nombre incalculable de fois. Bref, ce fut peu réjouissant.

La victoire est revenue à Anderlecht, qui avait l'équipe la plus solide et dont les hommes ont le mieux résisté aux charges sans cesse renouvelées par 2 goals à 1. Au repos, les adversaires étaient à égalité, comptant chacun un goal par Demunter pour Anderlecht et par Patteet pour Malines. Au second time, plusieurs joueurs sont éclopés et Patteet doit même se retirer au vestiaire pendant un quart d'heure. Dix minutes avant la fin, Moulart, sur un centre de Nys, reprend la balle de la poitrine devant le goal et marque, donnant ainsi une victoire difficile à son équipe.

Rien à signaler comme exploits des joueurs : seul Van Tuklen mérite une mention pour ses beaux saves.

AU VIVIER D'OIE

La rencontre entre le Racing C. B. et le White Star s'est terminée par la victoire du Racing C. B. par 3 goals à 0. Au repos, les visités menaient par 2 goals (Chaerels et Heyman) à 0. Durant la seconde mi-temps, Chaerels ajoute un goal à l'actif de son club. Le Racing était privé de plusieurs de ses hommes habituels, parmi lesquels Debie, Mahy, Busschots, Blindemans et Deprez. Contrairement à leur habitude, les forwards des vainqueurs ont bien joué, surtout Heyman et Chaerels. Au White Star, le keeper Gérard a fort bien joué et a évité une sévère défaite à son équipe.

A ANVERS

Le Daring C. B. s'est rendu à Anvers et a battu le Beerschot A. C. par 2 goals à 1. Au repos, les Bruxellois marquaient un goal par Stillemans et le Beerschot un également par Van Ruyskenvelde. Au second time, cinq minutes avant la fin du match, Moucheron marque le winning goal dans un corner.

A CHARLEROI

Uccle-Sport s'est rendu à Charleroi et a remporté une belle victoire sur le Charleroi S. C. par 5 goals à 2. Au repos, les joueurs carolorégiens menaient par 2 goals à 1. Les goals d'Uccle furent marqués par Coosemans (2), Leclercq (1) sur pénalty, Beerman (1) et le back Jacquemyns (1) sur un corner.

A ANVERS

Championnat provincial

2e division. — Série A. — Antwerp-Antverpia, 5-1; Berchem-Borgerhout, 5-1; Cappellen-Urbain, 1-1.

Série B. — Lyra-Belgica (remis).

3e division. — Série A. — Mariaburg-Cappellen, 1-8; Wilmarsdonck-Amical, 5-8; Stabroeck-Eeckeren 2-0; Patria-Borgerhout, 5-0; Patria-Borgerhout, 8-0.

Série B. — Scaldis-U. S. Anv., 7-2; Tubantia-F. C. Malines, 2-1.

4e division. — Série A. — Urbain-Bouchout, 1-8; Patria-Boom, 0-9.

Série B. — Belgica-Braschaet, 1-8; Tubantia-Vieux Dieu, 2-1.

Scolaires. — Borgerhout-Mariaburg, 0-0; Berchem-Lyra, 1-1; Beerschot-Antwerp, 1-1; Tubantia-F. C. Malines, 0-1; Ignace-Scaldis, 2-7; U. Scolaire-Liersche S. K., 0-8.

Matches d'entraînement. — Beerschot A. C.-Daring C.B., 1-2; Berchem Sport-Antwerp F. C., 1-1; Amical-Liersche S. K., 0-1; U. S. Anversoise-Tubantia, 2-1.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au Kynodrome de Forest.

JEU DE BALLE

Résultats divers

A Cureghem. — Le mauvais temps a empêché les luttes de dimanche à la place du Conseil. En conséquence, les équipes de Cureghem (Brébart), Etterbeek-Alliés (Méganck) et Ixelles (Lemaître) ont chômé.

AVIRON

Le Challenge des Dix Sports

Dans les épreuves comptant pour son « Challenge des Dix Sports », l'Union Athlétique de Bruxelles a intercalé une course à l'aviron. Les athlètes devaient effectuer un tour du Lac du Bois de la Cambre. Cinquante concurrents se sont mis en ligne dimanche matin.

La victoire revint à G. Schleiper, qui fut talonné de près par Majérus. Voici les résultats complets :

1. G. Schleiper, en 4 m. 12 s. 2/5; 2. Majérus, en 4 m. 14 s.; 3. Raedemaker, 4 m., 29 s. 2/5; 4. G. Tack, 4 m. 29 s. 1/5; 5. Daniels, 4 m. 95 s.; 6. Leemont et Vandeput; 8. De Cleene; 9. L. Tack; 10. Wesly; 11. Van Hasten; 12. Engelbert; 13. Courbet; 14. Fonteyne; 15. Servais; 16. Fiessyu; 17. Chappel; 18. Forton; 19. Constant; 20. Delporte; 21. Wahlen; 22. Lesoc; 23. H. Drogné; 24. Bailly; 25. Is. Vignol; 26. Bos; 27. Vorhulst; 28. Douchamp; 29. Joffre et Marcier; 31. Poivre; 32. Depaepe; 33. Quintens; 34. Doorembos; 35. Michiels; 36. Lamberts; 37. Tommy; 38. Van den Eynde; 39. Vincart; 40. M. Berveldt; 41. P. Berveldt; 42. Debois; 43. Daigur; 44. Siebels; 45. Migeot; 46. Vannuvel; 47. Deschepper; 48. Vanderputten; 49. Schmalt; 50. Depeuw; Rigaux, absent, compte 56 points; Thomery, Denucé et Sobyns abandonnent le Challenge.

Classement général. — 1. H. Van den Eynde, 95 p.; 2. Schleiper, 105 p.; 3. Van Haelen, 110 p.; 4. Is. Vignol, 115 p.; 5. Delporte, 117 p.; 6. Impatient, 136 p.; 7. Chappel, 188 p.; 8. Tommy, 139 p.; 9. Courbet, 141 p.; 10. Joffre, 152 p.; 11. Doorenbos, 167; 12. Depaepe; 13. Forton et Constant; 15. Majérus; 16. Marcaert, etc.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19. — **Spectacle varié, 1,500 places.** Entrée libre. — **Tous les vendredis, nouveaux débuts.** (3155)

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

9 octobre. — La semaine s'ouvre, pour notre bourse, dans des conditions relativement satisfaisantes. Les échanges ne sont pas encore très volumineux, mais ils se pratiquent plus aisément, ce qui permet à quelques valeurs en vue d'améliorer légèrement leur situation. Il en est notamment ainsi des titres du groupe Fichefet, où nous retrouvons les Sucreries Saint-Jean en belle posture à 82 1/2, 83 3/4, 85 en cap. et à 90, 91 1/4, 92 1/2 en fond. La Sucrière Européenne, après un bon début, fait mine de vouloir se tasser; la cap. fait d'abord 60, 61, pour finir à 59, et la fond. ouvre à 51 1/4 pour coter 50 et 49 ensuite.

Il y a, d'autre part, à signaler les bonnes dispositions des valeurs russes, où nous rencontrons de nouveau d'excellents cours en priv. Nicolaïeff, qui parvient après un début hésitant à 645, 625, 637 1/2, à décrocher les cours de 650 et 660; l'ord. par contre, est momentanément indécise à 260; 265. La Dniéprovienne est bien aussi à 3500, 3505; il en est de même de la Taganrog à 460, 465, 470. La Métallurgique Russo-Belge à 2050, 2047 1,2, se soutient sans plus. La petite Biélaïa reprend vigueur à 15 3/4, 16, 16 1/4; la cap. et la jouiss. Olkovaïa ont assez bonne contenance à 180, 182 1/2 et 290, 292.50, 295; la jouiss. Konstantinowka est bien également à 2400, 2425, et l'ord. Prokhorow est fort active à 198 3/4, 200, 197 1/2, 196 1/4.

Le compartiment des rentes et lots de villes est plutôt délaissé aujourd'hui, comme on peut le voir au tableau ci-après :

9 Octobre	Plus bas	Plus haut
Rente Belge 3 p. c.	69 .	70 1/4
Bons du Trésor 4 p. c. 1917	.	.
Bons du Trésor 4 p. c. 1919	101 3/4	.
Congo Loix	73	.
Crédit Comm. 1868 (Lots)	.	.
Crédit Comm. 4 p. c. 1918	94 1/4	.
Vicinaux 3 1/2 p.c. 1886 (Lois)	.	.
Vicinaux 3 p. c. anc.	.	.
Vicinaux 3 p. c. nouv.-juillet	.	.
Anvers 1868	.	.
Anvers 1887	.	.
Bruxelles 1865 (ex...) (ex-lir.)	68 .	68 1/2
Bruxelles 1903	.	.
Bruxelles Maritime	.	.
Intercommunale des Eaux	.	.
Gand 1906	.	.
Liége 1897	.	.
Liége 1905	68 1/2	.
Ostende 1898	.	.
Schaerbeek 1887	.	.
Verviers	.	.

Les obligations industrielles gardent leur mouvement d'affaires habituel. La Caire 5 p. c. est demandée à 492 1/2, le 5 p. c. Tramways en Perse est ferme à 115; il y a acheteur en 4 p. c. Livourne à 415, en 5 p. c. Tramways Toscans à 460, en 6 p. c. Hensies-Pommerœul à 500, en 5 p. c. Burbach à 505, etc.

C'est encore le calme qui règne au groupe des titres bancaires. On cote 95 3/4 en div. Outremer, mais on reste argent à 96, et la Caisse de Reports se tient à 1330, 1325.

La cote de nos valeurs de transports est, de nouveau, presque vierge de cours. On demande les Secondaires à 465, on cote 98 1/2 et 25 respectivement en priv. et cap. Vérone, et c'est tout.

Les métallurgiques, en dehors des valeurs russes, manquent totalement aussi d'activité. On cote 1190, 1192 1/2 en Cockerill nouvelle, 37 1/2, 40 en fond. Energie, 110 en Métallurgique du Hainaut, et on demande les priv. Sambre et Moselle à 492 1/2.

Au groupe charbonnier, les cotations manquent réellement d'intérêt. La priv. Bois de Saint-Ghislain se retrouve à 95, 97 1/2; le Centre de Jumet est offert à 1800 et Fontaine-l'Evêque à 3225, le Grand-Conty est lourd à 332 1/2, il en est de même de La Louvière-Sars à 190; la div. Laura se maintient à 655 et le Nord Flénu fait 240.

Aux petites rubriques règne le calme le plus complet. Il y a vendeur en Verreries Réunies à 300, on fait 51 en Carrières Wincqz, et c'est tout.

Tout bien examiné, c'est la loudeur qui domine au compartiment colonial. Ainsi on ne fait que 61 3/4, 61 1/2, 61, 60 en Kasaï, 2200, 2180 en ord. Katanga, 370 en div. Simkat et 1245, 1230 en cap. Union Minière. D'autre part, la Soengei Lipoet est bien à 286 1/4, 287 1/2, 288 3/4, et la Tanganyika se ranime à 71 3/4, 71.

En valeurs diverses, les transactions sont bien peu nombreuses aussi. La priv. et l'ord. Cartoucheries Russo-Belges sont fermes respectivement à 125 1/2, 126, 127 et 43 3/4, 43 1/4, 43 1/2, et les Explosifs Favier progressent à 70, 71, 72 1/2, 73, 74. En Courroies Lechat, des vendeurs apparaissent, ce qui est compréhensible avec les cours actuellement atteints; la cap. fait 137 1/2 pour finir à 135, et la jouiss. qui cote d'abord 43, termine à 40.

Les valeurs russes à part, il reste bien peu de chose à dire des titres étrangers. La Barcelone cote 78, 77 3/4, et l'obligation se tient à 300. La Brazilian Traction se retrouve à 335 et le Mexico-Tram se tasse à 210. La Rajah se traite à 710 et les Hauts-Fourneaux de la Sambre sont offerts à 850. Enfin, on essaye de traiter quelques affaires en Héliopolis dans les cours antérieurs, mais sans trop réussir; la valeur est intéressante pourtant, nous l'avons vu.

C. DEBEURS.

Rappelons que notre **DEPARTEMENT FINANCIER** exécute tous les ordres de Bourse pour les lecteurs du « Messager de Bruxelles », au courtage officiel de 1 1/2 0/00. Il prête également sur titres, encaisse tous les coupons, fournit gratuitement tous les renseignements financiers, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

7 octobre. — C'est la fermeté qui prévaut. Atchison, 108 1/2; Baltimore et Ohio, 89; Canadian Pacific, 179; Chesapeake, 67 7/8; Chic. Milw., 96 1/2; Erié, 39 7/8; Illinois Cent. 107-1/2; Kans. City, 27 1/4; Louisville, 138; New-York Central, 110-5/8; Norfolk et Western, 141 3/4; North. Pacif. 113 1/2; Pennsylvania, 58 5/8; Reading, 111 1/8; South. Pacif., 101 3/4; South. Railw. 29 3/8; Anaconda, 95 3/4; Bethléhem, 545; Trust Acier, 116 1/8.

BOURSE DE PARIS

7 octobre. — Un peu d'hésitation dans les tendances. Rente Française 3 p. c., 61.70; Espagne Extér., 96.30; Portugal 3 p. c., 62.50; Turc, 60; Banque Ottomane, 450; Rio-Tinto, 1790; Banque de Paris, 1075; Crédit Lyonnais, 1190; Nord d'Espagne, 117; Saragosse, 411; Raff. Fay, 488; Caoutchouc, 124; Baku, 1555; Briansk, 873; Toula, 1612; De Beers, 842; Rand-Mines 105.

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	7 oct. soir	6 oct.
Londres	11 68	11 68
Berlin, Hambourg	43 42 1/2	42 42 1/2
Paris	42 .	42 .

COURS DU CHANGE A PETROGRAD

	29 sept.	28 sept.
10 liv. st. ... roubl.	144 .	144 .
100 fr. »	52 .	52 .
100 fr. suisses »	57 50	57 50
100 cour. suéd. »	86 50	86 50
100 cour. dan. »	88 .	88 .
100 lires »	47 50	47 50
100 guld holl. »	124 .	124 .
100 yen »	. .	. .
1 dollar »	3 2	3 2

BOURSE DE PETROGRAD

	29 sept.	28 sept.
Rente Russe 4 p. c.	80 1/2	80 7/8
Empr. Russe 1905 5 p. c.	8 8/4	90
Moscou-Kazan	.	.
Moscou-Kybinsk	.	.
Moscou-Wyrgoisk	8 5	8 5
Chem. de fer Sud-Est	.	.
Ch. de fer du Vladicaucase	2600	2600
Banq. Russe pr le Commerce	448	445
Banq. Int. Comm. Pétrograd	515 5/7	513
Banque d'Escompte	6 0	600
Banque Asow-Don	650 650	652 655
Naphte de Bakou	845	845
Société Nobel	1280 290	1245
Cartoucherie de Toula	209 218	210 215
Briansk	256 262	261 265
Hartmann	258 259	252 .
Kolomna	.	.
Malzew	411 412	398 410
Nicopol-Mariopol	279 281	286 280
Usines Putiloff	132 111	133 132
2 1/2 1906	.	.

GLACES DE CHARLEROI

Le bilan arrêté au 30 juin et approuvé par la dernière assemblée générale, fait ressortir un bénéfice de fr. 223,864.67. Ce bénéfice a été réparti comme suit : Provision pour obligations remboursables, 91,500 fr.; provision pour intérêts des obligations, 115,965 fr.; fonds de prévision temporaire, fr. 16,399.67; ce dernier poste figure actuellement pour fr. 1,133,353.64 au bilan. D'autre part, il existe du côté de l'actif un poste compte de guerre à amortir, s'élevant à 782,794 fr.

CHEMINS DE FER AMERICAINS

La société « Lehigh Valley » est la première des grandes compagnies de chemins de fer qui publie son rapport annuel.

Les recettes de la ligne provenant du transport général des marchandises ont été satisfaisantes, mais les frais élevés ont absorbé une partie importante du bénéfice.

L'excédent des recettes s'est élevé à 7 millions 655,809 dollars, contre 6,311,814 dollars, mais la Lehigh Coal Cy, aux mains de la ligne, est restée presque inchangée avec 1,094,922 dollars, contre 1,022,814 dollars.

Les augmentations de dividende des titres du portefeuille de la société ont amené un accroissement de 655,507 dollars dans les revenus divers, de sorte que les recettes totales se sont accrues de 2,358,417 dollars. Les chiffres principaux sont : recettes brutes d'exploitation, 47,382,569 dollars contre 42,525,962 dollars; dépenses d'exploitation, 33,092,978 dollars contre 29,947,388 dollars; recettes nettes d'exploitation 14,289,592 dollars contre 12,578,574 dollars.

Pour le Missouri Pacific, nous relevons : recettes brutes 64,372,302 dollars contre 58,209,306 dollars; recettes nettes 13,168,329 dollars contre 13,053,639 dollars, et prenant en considération les revenus divers et les charges diverses, il reste un mali de 1 million 352,020 dollars contre 1,240,546 dollars.

Néanmoins, il faut tenir compte des sommes extraordinairement élevées que l'administrateur de la masse a affectées cette année pour des améliorations, ce dont bénéficieront les actionnaires de la ligne réorganisée.

38.13 p.c. des recettes brutes y ont été affectées contre 32.42 p. c. seulement en 1915. La valeur des lignes s'est ainsi augmentée encore de plus de 5 millions de dollars. La réorganisation amènera la déchéance de 60 millions de dollars de dettes consolidées, qui ont le pas sur les Commons. S'il en avait été ainsi il y a un an, les charges fixes eussent été diminuées de 13 millions de dollars au moins et le rapport aurait pu accuser un excédent d'environ 6 millions de dollars, sur lesquels on n'aurait dû prélever que 3,850,000 dollars pour l'intérêt de 5 p. c. aux nouvelles actions privilégiées pour un montant de 76 millions de dollars à émettre d'après le plan de réorganisation.

Le capital de Saint-Louis et San Francisco réorganisé s'élève à 450,000,000 dollars, dont 200,000,000 dollars d'actions privilégiées rapportant au maximum 7 p. c. d'intérêt. Le rapport annuel de l'ancienne société fait bonne impression. Malgré des dépenses en augmentation de 21 p. c. pour les constructions de la voie et de 13 p. c. pour le matériel roulant, il est resté un excédent de 1,481,000 dollars, contre un mali de 1 million 284,000 dollars en 1915, différence 2 millions 765,000 dollars. Les recettes brutes ont été de 48,403,000 dollars, soit 5,428,000 dollars d'augmentation ou 12.6 p. c. et 2,350,000 dollars de plus que pour le meilleur exercice de la société. L'excédent aurait été de 5 millions de dollars si l'on mettait en regard des recettes du dernier exercice, les charges d'intérêts d'après la réorganisation.

Afin de simplifier son administration financière, la Pennsylvania a réuni ses lignes du sud-ouest en une société collective. Les lignes qui y sont comprises sont : Chicago et St-Louis (Panhandle), Vandalia, Pittsburg, Wheeling et Kentucky, Anderson Belt et Chicago, Indiana et Eastern, en tout 2,350 milles anglais, avec un capital total de 86,126,010 dollars, dont la Pennsylvania possède environ 62,545,200 dollars. La nouvelle société aura un capital actions de 87,294,840 dollars.

CREDIT FONCIER DE FRANCE

Le bénéfice du Crédit Foncier de France pour le mois d'août s'élève à 2,340,463 fr., ce qui porte le bénéfice des huit premiers mois de l'année courante à 18,124,284 fr., soit 1,023,005 fr. de plus que pour la même période de 1915.

Les porteurs d'obligations de la Société anonyme Usines Vojave, sont priés de faire connaître, 28, rue du Canal, le nombre de titres dont ils sont porteurs. (5596)

L. SLACMEULDER Agent de change
98, Boulevard du Midi, 98
Paiement gratuit de tous coupons des pays neutres. — **Cédules, Dominicains, Espagnols, Suisse, Vénézuéla, Argentine, Danois, Norvégien, Rio-Light toutes les échéances, y compris octobre, novembre et décembre 1916. Coupon Brazilian y compris n° 16. Voir nouvelle liste affichée. Vérification gratuite de tous les numéros d'obligations.**
Akron toutes échéances.
Bureau ouvert toute la journée jusque 6 heures.

TIRAGES

LOTS DE PANAMA

Tirage du 16 août. — Remboursable le 15 septembre :

N. 1168231, 500,000 francs; n. 1148983, 100,000 fr.; n. 429783, 10,000 fr.; n. 1097795, 1181411, 1189023, 1252832 et 1720097, chac. 2,000 fr.; n. 1712785, 5,000 fr.

Les numéros suivants, chacun par 1,000 francs :

30971	50963	124808	134113	219888
236911	307447	359843	371135	388368
439068	479158	553061	561868	616324
709719	780033	809606	821738	823151
836076	879718	936112	984385	1096636
1121088	1187015	1189089	1204487	1283953
1316795	1357538	1422485	1437317	1470541
1503331	1504774	1571856	1600849	1709520
1711069	1721120	1721687	1773577	1843029
1887072	1905247	1924175	1929651	1957130

CROIX-ROUGE ITALIENNE de 1885 de 25 lire

Tirage du 1er août :

S. 1205 n. 6, 50 L.; s. 2169 n. 3, 50 L.; s. 2360 n. 9, 1,000 L.; s. 3014 n. 10, 500 L; s. 3080 n. 3, 15,000 L; s. 4371 n. 21, 50 L.; s. 4764 n. 26, 50 L.; s. 5643 n. 40, 50 L.; s. 6002 n. 13, 50 L.; s. 6361 n. 4, 50 L.; s. 8580 n. 3, 50 L; s. 9608 n. 41, 2,000 L.; 10452 n. 11, 50 L.; s. 10793 n. 9, 50 L.

Pour amortissement, 29 séries :

266	656	1704	1796	1846	2734	3004
3034	4063	4102	4271	4434	5130	5888
6061	6960	6962	7169	7696	8527	9459
9527	10087	10293	10398	10918	10956	10989
11249						

Les 1450 numéros compris dans ces 29 séries sont remboursables chacun par 37 lire.

Memento de l'actionnaire

ASSEMBLEES ANNONCEES

10 octobre 1916

Société anonyme des grosses forges et usines de La Hestre, à midi, au siège, à Haine-St-Pierre.

Société anonyme des Verreries D. Jonet, à 11 h., 98, rue aux Laines, Bruxelles.

Raffinerie Belge, à 3 h. 1/2, Courte rue Neuve, 44 Anvers.

Société anonyme des Forges et Laminoirs de Baume, à 11 h., à Haine-Saint-Pierre.

Société anonyme Forges et Estampage de Malines, à 4 h., 15, Hanswij., ch. de Berght, Malines.

Imprimerie des Travaux Publics, à 10 h. 1/2, 169, rue de Flandre, Bruxelles.

Société anonyme Anciens Etablissements G. Gouweloos « Les Imprimeries Réunies », à 11 h.

Société anonyme du Gaz à Liége, à 2 h., 280, rue des Vennes, à Liége.

Société anonyme des Usines de Moncheret, à 11 h., à la Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain, Bruxelles.

Compagnie des Charbonnages de Prokhorow, à 10 h., 40, rue Crespel, Bruxelles.

Les Trams de Dunkerque et de Calais, à 11 h., 81 rue du Marais, Bruxelles.

Les Trams de Kiew, à 12 h., 81, rue du Marais.

Compagnie Générale des Chaux et Ciments du Condroz, à 4 h., au siège, à Ciney.

Société anonyme des laminoirs, hauts-fourneaux, forges, fonderies et usines de La Providence, à 12 h., 148, rue de la Providence, Marchienne.

Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques, société anonyme, à 11 h. 1/2, 148, rue Royale, Bruxelles.

Société anonyme des moulins à vapeur et Grande Boulangerie d'Anvers, à 11 h., 8, rue du Pont, Anvers.

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, à 2 h., au siège, à Herstal.

Société anonyme des Emailleries et Téleries Réunies, à 3 h., à Gosselies.

Société anonyme « Lysoform ». à 10 h., 9, place Simonis, Koekelberg.

Pharmacie Centrale de Belgique, à 2 h., 83, rue des Chartreux, Bruxelles.

Société anonyme des Carrières de Grès de Wihéries, à 3 h., au siège, à Wihéries.

Société Métallurgique de Boom, à 11 heures, 36, Longue rue Sainte-Anne, à Anvers.

Société anonyme des Laminoirs et Boulonneries du Ruau, à 11 h., à Monceau-sur-Sambre.

Société anonyme de Montfort, à 3 h., chez le banquier Frésart et Fils, 9, rue Sœurs de Hasque, Liége.

Société anonyme Sucrerie de Brugelette, à 12 h., au siège, à Brugelette.

Filature Ghilain frères, société anonyme, au siège à Obourg à 3 h. 1/2.

11 octobre

Compagnie de Bruxelles, à 2 h., au siège, 52, rue Royale, Bruxelles.

Banque d'Outremer, à 12 h. 1/2, 48, rue de Namur, Bruxelles.

Société anonyme des glaces de Moustier-sur-Sambre, à 12 h., rue aux Laines, 38, Bruxelles.

Comptoir Franco-Belge Commercial et Industriel, à 11 h., 229, chaussée de Waterloo, Bruxelles.

Société anonyme Les Carrières de Belgique, à 2 h., 29, quai de Brabant, Charleroi.

Compagnie Auxiliaire d'Electricité de Nantes, à 4 h., 31, rue du Marais, Bruxelles.

Manufacture Royale de Bougies de la Cour, société anonyme, à 2 h., à Bruxelles.

Société anonyme des charbonnages de Wérister, à 1 h. (ordinaire), 35, rue Darchis, Liége et à 2 h. (extraordinaire).

L'Auxiliaire des Sociétés d'Habitations Ouvrières, à 3 h., à la Banque Nationale de Belgique.

Compagnie de Bruxelles pour l'assurance à primes contre l'incendie, à 2 h., 52, rue Royale, à Bruxelles.

12 octobre

Société anonyme Usines, Boulonneries et Fonderies de La Louvière, à 11 h., au siège, à La Louvière.

Société anonyme de la Fabrique de fer de Charleroi, à 10 h., à Monceau-sur-Sambre.

Produits Réfractaires, Céramiques et Terres Plastiques, à 11 h. 1/2, à Seilles-lez-Andenne.

Société anonyme des Forges de Clabecq, à 10 h. 1/2, au siège, à Clabecq.

Banque d'Andenne, à 11 heures, chez M. Lambert-Réveillon, place de Tilleuls, Andenne.

Société anonyme des Forges et Laminoirs de l'Alliance, à 3 h., au siège, à Marchienne-au-Pont.

Charbonnages de Bonne-Espérance, à 3 h., 171, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.

Les Grandes Chaudronneries de l'Escaut, heure statutaire, 13, rue Bréderode, Bruxelles.

Société anonyme Les Verreries Léon Mondron, à 11 h., au siège, à Dampremy.

Société anonyme des Usines Wattelaer-Francq, au siège social, à Roux.

Société anonyme Comptoir Général d'Alimentation, à 11 h., 7, place Van Ryswijck, Anvers.

BIBLIOGRAPHIE

LA CHARTE DE L'ENFANCE, commentaire législatif du statut infantile, par ALPHONSE MATERNE, Vice-Président du Tribunal de Charleroi, préfacé par Jean De Boeck, professeur de psychiatrie à l'Université de Bruxelles.

Ce travail de documentation et d'analyse a été unanimement apprécié par le « Journal des Tribunaux », le « Revue de Droit Pénal et de Criminologie », le « Journal Médical de Bruxelles », comme constituant, dans la floraison des commentaires de la législation nouvelle, la contribution la mieux conçue et la plus préc

Maison PAUL CAREZ

10, RUE PLATTESTEEN 10

BRUXELLES (Bourse)

Choix immense d'étiquettes pour vins et liqueurs

Aluminium en feuilles remplaçant le papier d'étain

CAPSULES pour MACHINES à BOUCHER et à RINCER

TOUS LES ARTICLES DE CAVE

Spécialité d'installation de caves

BRUXELLES, 10, RUE du CONGRÈS, 10

PIANOS IBACH

SONORITÉ MERVEILLEUSE

ANGELUS-AUTO-PIANO

SUPÉRIEUR, RÉPERTOIRE 30,000 Nos

PIANOS RIESENBURGER

VENTE et LOCATION, FACILITÉS

10, RUE du CONGRÈS, 10, BRUXELLES

- AVIS DE SOCIETES -

SOCIETE ANONYME DES PRODUITS CHIMIQUES ET HUILERIES D'ODESSA

AVIS

M. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 octobre 1916, à 3 heures de relevée, au siège social, 59, rue de Namur, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Exposé des raisons pour lesquelles le Conseil se trouve empêché de soumettre à l'assemblée un rapport sur les opérations des exercices 1913-1914 et 1914-1915, ainsi que les bilans et comptes de profits et pertes afférents aux dits exercices ;
2. Nominations statutaires ;
3. Divers.

Le dépôt des titres prescrit par l'article 26 des statuts devra être fait au plus tard le 13 octobre 1916 :

A Bruxelles : chez MM. J. Matthieu et fils, banquiers, 52, rue Royale ;
Au siège de la société.

MAISON DAMMAN ET WASHER
(Société anonyme)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 18 octobre prochain, à 12 heures du matin, au siège social, rue de la Clinique, 67, à Cureghem.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'administration ;
Rapport du Collège des commissaires ;
Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1915-1916 ;
Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
Nominations statutaires.

Pour être admis à éeé, éeMesésieru

Pour être admis à l'assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés, en exécution de l'article 20 des statuts, de déposer leurs titres au guichet du Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, au moins cinq jours avant la date de l'assemblée. (5619)

SOCIETE ANONYME DES HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIERIES DE THY-LE-CHATEAU ET MARCINELLE.
à Marcinelle près Charleroi

L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 19 octobre 1916, à 12 heures, au siège social, à Marcinelle.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1916 ;
3. Nominations statutaires ;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
5. Emission de bons de caisse ; détermination de son importance et des conditions ; pouvoirs à donner au Conseil.
6. Autorisations à donner pour engagements divers.

Le Président du Conseil d'administration :
Ach. CLERCX.

Les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 32 des statuts.

Les dépôts d'actions peuvent être faits : au siège social, à Marcinelle ; à la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi ; à la Banque de Charleroi, à Charleroi ; à la Banque Bivort, à Gilly ; au Crédit Général Liégeois, 64, rue Royale, à Bruxelles ; au Crédit Général Liégeois, à Charleroi ; à la Banque Tournaisienne, à Tournai ; au Crédit Général Liégeois, à Liége. (5634)

TRAMWAYS ELECTRIQUES D'ALICANTE
(Société anonyme)

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 28 octobre 1916, à 11 heures du matin, 11, rue du Gentilhomme, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1915. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires ;
3. Nominations statutaires.

Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés, conformément à l'article 25 des statuts, d'effectuer le dépôt de leurs titres, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'assemblée.

Les dépôts peuvent se faire :

A BRUXELLES :

Au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès ;

A la Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts ;

A ANVERS :

A la Banque de l'Union Anversoise, 2, Marché aux Grains. (5717)

FORCERIES INTERNATIONALES
Société anonyme

Messieurs les actionnaires sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, 27, avenue des Arts, à Bruxelles, le jeudi 19 octobre 1916, à 4 heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires sur les exercices clôturés les 31 août 1914, 1915 et 1916 ;
2. Examen et approbation des bilans et comptes de profits et pertes aux 31 août 1914, 1915 et 1916 ;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires ;
4. Fixation du nombre des administrateurs et commissaires et élections (art. 14 et 25 des statuts).

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions des articles 32 et 33 des statuts.

Les dépôts d'actions seront reçus jusqu'au 14 octobre inclusivement, au siège social, 89, avenue d'Auderghem ou à la Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts, à Bruxelles.

CAPITAUX

UNION DU CREDIT
DE BRUXELLES
57, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères
Escomptes des titres au taux de la Banque Nationale

Dépôts à vue 1 1/2 p. c.
Dépôts à 2 mois 2 1/2 p. c.
Dépôts à 1 an 4 p. c.

CAISSE D'EPARGNE
Intérêt : 3.50 p. c., jusque 5,000 francs
Locat. de coffres-forts : 12 fr. par an.

- DEMANDES D'EMPLOI -

Jeune FILLE dem. pl. chez une ou deux pers. Pas laver, bons certif. Ecr. r. Gheude, 19, à Cureghem. (5638)

JEUNE FILLE 20 a. dés. pl. c. fille quart. ou s'occ. enf. gage 20 à 25 fr. Ecr. 4, rue du Bourgmestre, Ixelles. (5636)

JEUNE FILLE dem. pl. chez 1 ou 2 pers., pas laver, b. certifie. Ecr. r. Gheude, 19, Cureghem. (5629)

DAME veuve t. conf. b. éduc. sach. cuis., coud., dem. à gouv. mén. de pers. seules. Irès réf., prêt. mod. Ecr. R. M. rue du Cirque, 29. (5517)

DAME veuve et fille ch. gard. mais. ville ou petit loyer, Ix., 88, r. du Bailli. (11169)

FEMME propre dem. à faire quart. ou journ. ; b. certif. V. V. rue de l'Ascension, 41. (5650)

STENO-DACTYLO, meilleures référ., cherche emploi, B. E. 210, ch. de Waterloo. (5670)

FEMME propre cherche à faire quartier, F. T. 14, r. Chasseur. (5629)

JEUNE homme caissier dans théâtre dés. empl. anal. dans mais. commerce. Ecr. M. D. 40, bur. du journal. (5658)

VENTES OU LOCATIONS

LINKEBEEK
Jol. mais., 7 pl., gaz, eau, grand jardin, à louer par mois ou à bail. « Coin fleuri », 5, rue Dwersbosch, près de Robinson. Visible.

DESIRE louer, entre Charleroi et Louvain, maison avec prairies ; s'adr. P. Gewelt, boucher, à Jumet.

APPARTEM. garni et chambre, dans maison ferm. 11, ch. Uccle, pl. Madou. (11160)

A LOUER, rue Gilet, 61 (Midi), maison, pte cour, 2 ét., gr. magasins, étal. et cave, convenant pour toute industrie. Libre. S'y adresser. (11166)

APPART. conf. 5 pl. seul loc., élec., chauf., 28, r. Paul Lauters, Bois. (15927)

Quartier confortablem. MEUBLE à louer pr monsieur seul, 70 fr. Vis. de 10 à 4 h., 129, bd Léopold II ; p. aff. (11177)

A LOUER, 214, aven. Longchamp, appartem. lux. meublé, av. chauffage central. (11172)

Belle CHAMBRE garnie, écl., chauf. gaz 1 maison tranq. 20, pl. du Châtelain. (11187)

MONS, trouv. ch. av. b. pens., v. fam., mais. sér. 116, av. d'Andergham. (11174)

OBJETS PERDUS

PERDU petit chien noir spitz nom Rip. Récompense r. Franklin, 79. (5708)

ENSEIGNEMENT

PIANO
LEÇONS par dame française, pianiste de talent et professeur expérimenté. Hautes références. Mme veuve Garcin, 26, rue de Prætère, Ixelles.

M. GOURMET Alfred, de Rochefort, prendrait garçonnet pour faire éducation, 100 francs par mois. (5819)

6, rue d'Autriche, 6. — DEMOIS. régente et 1er pr. Conserv. donn. chez elle leç. franç., angl., piano, chant, etc., à 5, 10 et 12 fr. par mois. (5559)

Pension Maternelle
Grand air, on acc. enfant de tout âge, éducation froebélienne ; Villa Bellevue, rue de l'Hospice, 187, Boitsfort. (5689)

Institut Froëbelien CALOZET
40, rue des Chartreux, 40
Diplôme entériné par le gouvernement. Nombreuses élèves nommées dans l'agglomération ou à la campagne. Examen d'admission : jeudi 5 octobre, à 9 h. ; rentrée mardi 10 octobre, à 8 h. 1/2 du matin.
Le Directeur : F. LEY,
Professeur honoraire des écoles normales de Bruxelles.
(5601)

STÉNO
Dactylographie
Méthode simple et rap. Excell. résultat garanti
Hautes références
Facilités de paiement
Institut Elisabeth
33, r. Liedekerke
(pl. St-Josse) (5119)

Leçons particul. de flamand, français, allemand et anglais, par prof. dipl., trad. jur. ; méth. simp., prat. et object. (Gram., Synt., Corresp. et Convers. cour.) Succ. gar. S'ad. P. Henry, 50, rue St-Josse. (5196)

PIANO par demoiselle dist. 1er prix Cons., méth. spéc., pr adultes et enfants 6 fr. par mois. Ecr. F. D. O., 24, bur. du journal.



- ANNONCES DIVERSES -

Beaux LAPINS de race à vendre. Occ. exc. S'ad. 26, r. du Luxembourg. (15823)

Impérial Pudding
200 caisses or à vendre. Boîte poste, 45, Anvers.

OCCASION REELLE
Réchauds pour gaz à vendre bon marché, 87, r. Brabant, Brux. (5245)

MANUCURE
De 9 à 8 h., 15, r. de la Bigorne (pl. St-Josse), son. 1 f. (5671)

CUIVRE
ETAIN
J'achète au plus haut prix, 187, r. Brogniez. (5684)

EPROUVE par guerre. — On dés. empr. à pers. de cœur 175 fr sur beau nantoir en or 18 k., coûté 250 fr. on le vendre. Ecr. Léon, bur. du journal.

A Vendre 500 kil. de Savon mou 1re qualité extra consistant en bid. de 25 et 12 1/2 k. à 91 fr. les 100 k. ne brûlant ni ne colorant le linge. 5659
67, r. des Alexiens
(au premier) Bruxelles

MASSAGE
De 9 h. matin à 9 h. soir, 46, r. de Cologne. Sonner 1 fois. (5491)

ACHAT inscrip. dette publ. et vicin. au cours.
Office Immobilier
122, Bd du Hainaut, 2-6 h. (5674)

Antiquités
Pierres précieuses
ACHAT
au plus haut prix
- 79 -
Rue du Midi
Dégagement du Mont-de-Piété

MALADIES SECRETES
(DES DEUX SEXES)
Guérison en 3 jours. — 30 ans de succès.
Remède Kerrlaur. — Prix : fr. 3.25
164, chaussée de Mons, Bruxelles

Exploitation du Brevet Belge
N. 258482, du 16 juillet 1913, pour : « Procédé de fabrication de soude à l'ammoniaque ».
Le titulaire du brevet ci-dessus se tient à la disposition des industriels belges que ce brevet pourrait intéresser.
Pour renseignements, etc., s'adresser à MM. J. Bede et Co, Office de Brevets, 10, Square Gutenberg, Bruxelles. (15828)

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
Voies Urinaires : Maladies secrètes, Reins, Maladies de la peau, Urines troubles.
Avarie : Traitement du Dr Erlich, Neurasthénie, Epuisement, Maladie des femmes, Troubles mensuels.
Epilepsie : *Traitement nouveau.*
Consultation : 2 fr., tous les jours de 10 à 6 h., excepté mardi et vendredi, le dimanche de 8 h. à midi. (1020)

Cabinet Robert
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 100, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr
Entreprise de procès
Rédaction de contrats. (1 à 5 heures.)

PILULES DES DAMES
Merveilleuses contre douleurs, suppression des époques
Pharm. MICHEL
8, r. des Fabriques Bruxelles

COMPTOIR D'ECHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre,
VENEZ NOUS VOIR
42, rue de Laeken, 42, BRUXELLES

ON DEM. moteur à gaz de ville, allumage magnéto, marque « Le Fourmi » ou « Crossley », de 1 à 4 HP. Bilteryst, 122, rue du Coq, Uccle-Calevoet. (5216)

B. CCAS. 200 vues proj. (Suisse) exc. état, 8 1/2-10, avec mag. app. proj. à v. 152 fr. S'adr. le mat. r. Alph. Hottat, 5 (Ix.), 2e ét.

BON pour 1 kilo de savon suisse

Avec ce Bon il sera délivré 1 kilo de savon mou pour la lessive, de toute 1re qualité, pour la somme de fr. 0.95. Savon ne brûlant ni ne colorant pas le linge. On peut se le procurer dans les maisons désignées sur le Bon, à partir du 9 septembre jusqu'au 7 octobre.

DÉPOT PRINCIPAL :

26, Rue de Bavière

Maisons où on peut se procurer le savon :

AU GASPILLAGE
34, rue de la Tulipe.
MOYSON
49, rue des Bogards
JAMET
2, rue du Port.
CANTILLONS
73, chaussée de Louvain.
LIBBRECHT
20, chaussée d'Etterbeek.
ARTHUR
2, rue Steens.
SURQUIN
126, rue Marie-Christine.

(5489)

PILULES BELGES
dites de LONGUE VIE
Purgatives, anti-glaireuses, les meilleures, les moins chères, préparées avec le suc des plantes. Pharmacie Delacre, Bruxelles ; De Wolf, Saint-Gilles ; BRYON, rue de Hollande ; Vanderlinden, rue Fontainas. Fr. 1.50 les 60. — Partout. — Comprimés ASETYL Belli. Ac. acétylsalicylique : Ph. B. III, 1 fr. le tube de 20

- LA MAGYAR -
LA MEILLEURE CIGARETTE EXTRA LONGUE
fabriqués avec les Tabacs
Maryland et Havane
les plus fins

Adonis
Bout or et liège
Mousmé
Bout or et liège
Maryland
Bout ambre
Arnico
Genre français

Fabrique :
28, r. du Canal
BRUXELLES

MESDAMES si vous avez les TROUBLES PERIODIQUES
difficiles, douloureux ou irréguliers, employez le Remède du docteur Thompson, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger, dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 6 fr. le 1/2 ; 10 fr. complet
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades, Bruxelles-Nord
PRESERVATION HYGIENIQUE
pour les deux sexes
Catalogue illustré donn. la descrip. des articles et appareils préventifs les plus nouveaux et les plus efficaces. Discr. Prix avec 1 éch. 1 fr. (1368)

MALADIES SECRETES
REINS-VESSIE 20 ans de succès
Les Capsules du docteur Davidson guérissent radicalement, sans injections, sans interruption du travail, à tout âge et chez les deux sexes, toutes les maladies et inflammations des *Voies urinaires, reins et vessies*, écoulements, échauffements, rétrécissements, goutte militaire, prostatite, cystite, albuminerie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes séminales, gravelles, *jamais* aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules : 3 fr. Dépôt à *Bruxelles-Nord*, Pharmacie des Croisades, 15, r. des Croisades ; *Charleroi*, Lefèvre, 69, rue de Marcinelle ; *Liége*, Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; *Anvers*, De Beul, 37, Longue rue Neuve ; *Gand*, De Moor, rue de Bruges, 38.

Celluloïd - Ivoire
Achat de tous déchets, 87, r. Royale Ste-Marie, 87.

PERIN, EDITEUR
388, chaus. de Waterloo, Bruxelles
VIENT DE PARAITRE :
Grande carte en 6 couleurs
ASIE MINEURE - PERSE
Mer Noire — Caucase — Canal de Suez
PRIX : 1 FRANC
Grande carte en 4 couleurs
FOREST DE SOIGNES - LINKEBEEK
à l'usage spécial des touristes et cyclistes pliée en étui
PRIX : 1 FRANC
Ces cartes sont en vente chez les principaux libraires

ACCOUCHEUSE Diplômée Int al. en Belgique et en France
CONSULTATIONS SECRETES
à toute époque, retards, discrét.
PLACE DES MARTYRS (Pr. r Neuve)
BRUXELLES

Bulletin Immobilier du Messager de Bruxelles

Paraît le MARDI et le VENDREDI

BUREAUX OUVERTS DE 9 1/2 A 11 1/2 H.

A VENDRE

1 à 14. — Maisons de rentier et de commerce, situées à Schaerbeek :

Rues Jean Block,
Elie Lambiotte,
Henri Staquet,
Godefroid Devreeze,
Edouard Fries,
Fontaine d'Amour,
Josse Impens,
Joseph Brand,
Josaphat,
Joseph Jacquet,
Aven. Louis Bertrand,
Albert Giraud,
Albert Desenfans,
Em. Verhaeren,
Dailly,
Sleeckx.

(Prix divers de 13,000 à 45,000 francs.)

15. — Maisons de rapport à Schaerbeek, aven. Louis Bertrand et pl. des Bienfaiteurs, 105,000 francs.

17. — Atelier et magasin, mat. et outillage de marbrerie, à Schaerbeek.

18. — Propriété-villa, écurie, garage, poulailler, bosquet, étang poiss., nombreux arbres fruitiers, parc de 6,000 m. c., 15 m. tram Brux., 110,000 francs.

19. — Maison de rentier, à Saint-Gilles, rue d'Ecosse, 22,000 francs.

20. — Maison de campagne, à Evere, ch. de Louvain, 45,000 francs.

28. — Maison à Ixelles, avenue Béco, 20,000 francs.

31. — Magnifique propriété, à Forest-Uccle, entourée jardin d'un hectare, av. écuries, serres orangerie pouv. servir de garage.

32. — Tirlemont, maison de commerce très bien située sur le marché, 20,000 fr.

34. — De Hal à Enghien. — Vaste propriété de 34 hectares, 42 ares, 40 c., comprenant 32 hectares de bonnes terres et un bois en plein rapport de 2 1/2 hectares. Il n'y a pas de bâtiment. Le tout formant un ensemble situé sur le territoire d'une commune agricole entre Hal et Enghien. Convient pour élevage ou pour l'établissement d'une ferme. A vendre en bloc au prix de 200,000 francs. S'adresser pour plus amples renseignements au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ».

35-36. — A vendre : 1. Magnifique propriété villa-ferme, à 12 km. de Bruxelles, proximité tram, avec jardin, verger, serres, orangerie, prairies et garage ; le tout en plein rapport et d'une contenance de 2 hectares environ. Prix : 65,000 francs. 2. Propriété d'env. 5 hectares, à 12 km. de Bruxelles, comprenant terres et bois, création très facile d'un étang d'un hectare. Il n'y a pas de bâtiment. Cette prop. à 150 mètres à front de route. Prix : 75,000 francs. S'adresser au Département Immobilier du « Messager ».

ACHATS D'IMMEUBLES

1. — On dés. acheter immeubles de bon rapport, à Bruxelles ou faubourgs. (S'adr. au Dép. Immobilier du « Messager ».)

2. — On désire acheter terrains à bâtir à Ixelles, Schaerbeek ou Saint-Gilles. (Faire offres au Dép. Immob. du « Messager ».)

3. — On désire acheter ou louer à Molenbeek ou Koekelberg, maison av. grand atelier. (S'adr. au Dép. Immob. du « Messager ».)

4. — On désire acheter terrains et bois de 50 hectares au moins, avec ou sans constructions. (S'adr. au Dép. Immob. du « Messager ».)

Châteaux, villas et terrains à vendre. — Expertises

COMMERCES A CEDER ET A REPRENDRE

A REMETTRE env. gare Midi café-hôtel 6 chambres garnies, bon. client., chif. d'aff. prouvé, loyer de guerre. Le cédant mettrait au courant. Prix à convenir. S'adresser au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ». (5126)

Peintures et Décors
ATELIER en pleine exploitation à rem., bon. client. sit. Brux.-Nord. Rem. 3,500 fr. march., mat. et client. compr., excel. aff. Cédant met. au courant. S'adr. par lettre au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles », init. J. P. 176. (4993)

A REMETTRE café-brasserie situé coin d'un carrefour important dans le haut de Saint-Gilles. Prix à convenir. S'adr. au Département Immobilier du « Messager de Bruxelles ». (5142)

RENTES VIAGERES. — On désire céder beaux immeubles en rente viagère. S'adr. au Département Immobilier du « Messager ». (5876)

Prêts hypothécaires en 1er rang
Capitaux disponibles

Châteaux, terrains, villas à vendre. — Rentes viagères sur capitaux et sur immeubles. S'adresser au « Département Immobilier du « Messager ».

LUNA-PARK
ENTRÉE : 20 centimes — ENFANTS : 10 centimes
EXPOSITION
DE
PRÉVOYANCE SOCIALE
CINÉMA — Entrée libre à toutes les places
CONCERT
sous la direction du chef d'orchestre BORRÉ.
CAFÉ-RESTAURANT
Dîners : Viande, légumes et pommes de terre.
50 centimes
OUVERT : les dimanches de 10 heures du matin à la nuit tombante, les jours de semaine, de 4 heures de l'après-midi à la nuit tombante.
5190
Les dimanches, voyage à Bruxelles par chemin de fer MOITIÉ PRIX
CLOTURE DE L'EXPOSITION LE DIMANCHE 15 OCTOBRE

- SPECTACLES -

BOIS-SACRE. — A 9 h., « Morphinomanes ».
BONBONNIERE. — A 9 h., « Chez les Zouaques ». A 4 h., matinée.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres. — Sp. varié, 1,500 pl. Entrée libre. Vendredi, nouveaux débuts.
FOLIES-BERGERE. — A 9 h., « Le Joyeux Paysan ».
GAITE. — A 4 h., matinée d'opéra-comique ; à 8 h. 3/4, « Le Roi ».
MOLIERE. — A 9 h., « Le Fils Naturel ».
OLYMPIA. — A 9 h., « Le Petit Café ».
PALAIS DE GLACE. — Relâche.
PALAIS DE LA CHARITE, 26 et 28a, avenue Legrand (entrée du Bois). — Tous les vendr. à 5 h., mat. confér. Dim. en soirée, concert.
SCALA. — A 9 h., « La Veuve Joyeuse ».
THEATRE DE LA BOURSE. — A 8 h. 3/4, « La Bohème ».
VIEUX-BRUXELLES. — A 9 h., « La Mascotte ».
WINTER-PALACE. — A 9 h., « L'Idée de Françoise ».
ALHAMBRA. — Relâche.
THEATRE FLAMAND. — Relâche.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne. — Spectacle de famille.
MAJESTIC, boulevard du Nord. — Programme de famille. Orchestre de premier choix.
SPLENDID CINEMA. — Progr. 28 sept. au 5 oct. : « L'Homme sans mémoire », grand drame, etc.

Imprimerie Financière et Commerciale
1, Quai du Chantier, Bruxelles.